

Extrait du Revue du Mauss permanente

<http://www.journaldumauss.net>

Epistémologie et didactique ou l'approche par le don. Origine du questionnement

- Supplément du MAUSS - Articles -

Date de mise en ligne : samedi 17 mars 2007

Description :

Josette Gaume dévoile la part du don que revêt l'acte d'enseigner.

Revue du Mauss permanente

Depuis le début des années 90, les artisans du M.A.U.S.S., mouvement anti-utilitariste en sciences sociales insistent sur la nécessité de faire émerger un nouveau paradigme, celui de don. Ceci pour permettre d'appréhender de manière alternative la réalité sociale et historique jusque là envisagée uniquement dans le sens de l'intéressement. Les hommes penseraient et agiraient parce qu'ils y trouvent un intérêt et uniquement pour cela. Par ailleurs, Marcel Mauss avait écrit en 1924 son « Essai sur le don » qui deviendra la base de la réflexion des gens du M.A.U.S.S. [1]

Dans l'« Essai sur le don » Marcel Mauss montre l'importance sociale du don dans les sociétés archaïques. Il analyse les trois obligations, donner, recevoir et rendre qui sont faites aux personnes, en expliquant qu'il ne s'agit pas là d'une pratique anecdotique mais d'un fait social total, entendant par là la constatation que le don implique tout le monde et toutes les activités du groupe, qu'il est indispensable au maintien du fonctionnement de la société, qu'il est symbolique et qu'on ne peut pas le transgresser. En bref, le don est au cœur des activités de ces groupes humains et il a une fonction extrêmement importante pour leur survie et leur fonctionnement.

Dans la Revue du M.A.U.S.S., les auteurs tentent de montrer que la question du don, loin d'être seulement l'apanage des sociétés premières, est présente aujourd'hui dans presque toutes les sphères de notre monde actuel, nous n'avons jamais autant donné, peut-être parce qu'on veut nous faire croire que nous n'avons pas besoin du don. Le don n'est pas un simple épiphénomène comme le dit Alain Caillé mais un phénomène social total qui englobe tous les domaines de l'activité humaine.

Apportons ici une précision. Marcel Mauss n'est jamais allé sur le terrain. Ses analyses sont le fruit de ses lectures et de ses rencontres avec d'autres anthropologues qui seront cités ici, autant d'observations et de réflexion qu'il a organisées théoriquement ensuite. Les faits décrits et commentés dans l'Essai, ne sont pas nouveaux. Les différentes formes d'échanges pratiquées par les sociétés anciennes, échanges qui structurent le social dans ces mêmes sociétés avaient déjà été décrites. Mais, le symbolique jouant un rôle déterminant, le signifiant précédant et déterminant le signifié comme le souligne Lévi-Strauss, il ne s'agit plus de se contenter d'une description pure et simple de ces échanges mais aussi et surtout d'objectiver leur raison et leurs fonctions sociales. Avec Marcel Mauss, on va en profondeur, plus loin que la description, c'est ce qui a conduit de nombreux chercheurs dans des domaines variés à s'approprier ce paradigme de don. Les habitudes sociales ne sont donc plus considérées comme anecdotiques ou exotiques, mais comme autant d'éléments révélateurs et justificateurs des fondements mêmes des sociétés dans lesquelles ils apparaissent, des éléments hautement symboliques et surtout indispensables à la construction ou au maintien du lien social. Les faits sociaux ne sont plus décrits comme des caractéristiques vides sémantiquement mais comme des signes, des symboles comparables entre eux et aussi dont l'analyse peut être considérée comme transposable dans tous les lieux et dans tous les temps.

Ainsi, l'échange et le don seraient au cœur d'un grand nombre d'activités humaines : dans la famille, dans le village, dans le commerce, dans la communication avec les étrangers. [2] Alain Caillé parle d'une certaine originellité du don. Le don, qui sous-entend par ailleurs le recevoir et le rendre, a été, est et vraisemblablement sera d'une manière ou d'une autre partie intégrante de la vie sociale. Il n'explique sans doute pas tout mais il est irréaliste de prétendre comprendre une quelconque activité humaine sans passer à un moment ou à un autre par le paradigme du don. Il convient comme le souligne Alain Caillé de dégager la notion de don de la définition qui est la sienne dans l'esprit du christianisme, le don n'est ni gratuit, ni totalement désintéressé. Le don existait avant le christianisme et c'est de ce don là dont il s'agit ici.

Entreprendre une réflexion basée sur le don aujourd'hui n'est pas une sinécure, l'idéologie dominante se situant plutôt aux antipodes dans l'idée de « tout est une marchandise » Il est donc nécessaire de se positionner, à l'instar des auteurs de la Revue du M.A.U.S.S., en perspective, par rapport au domaine de l'économie ou des sciences sociales qui expliquent tout ou presque tout par l'intérêt, explication par ailleurs de plus en plus répandue en

sciences de l'éducation et de la formation ou tout a un coût, prononcer [kut], et tout peut faire gagner de l'argent y compris l'enseignement, de la crèche à la maternelle jusqu'à la thèse de doctorat et à la recherche. Pourtant, le don est partout. Notre société n'est pas aussi « économique » qu'on veut le faire croire. Si le don est partout, pourquoi ne serait-il pas présent aussi dans l'enseignement. Le principe dominant est qu'on enseigne pour produire des gens intelligents et à leur tour rentables et productifs. L'objectif n'est pas ou plus de faire connaître ou de former le jugement mais de rendre les individus capables d'enrichir d'une manière ou d'une autre la société ou un petit groupe dans cette société. Les élèves doivent être performants, disciplinés, et leurs métiers doivent être rentables.

Pourtant, le paradigme du don tel qu'il est présenté par Marcel Mauss et analysé par beaucoup d'autres chercheurs, permet d'éclairer de façon surprenante nombre de nos activités humaines d'aujourd'hui y compris celle d'enseigner. En effet quand on enseigne quelque chose, on n'est pas uniquement centré sur l'efficacité, la rentabilité et la production. D'autres choses sont véhiculées par l'acte d'enseigner. Une personne donne des choses à connaître à une ou plusieurs autres personnes, et l'activité ne s'arrête pas là parce qu'en effet celui qui reçoit doit le faire le mieux possible, sinon, contrairement à ce qui passe lorsque quelqu'un achète une voiture par exemple et où un échange argent contre voiture clôt définitivement l'échange, ici celui qui reçoit les choses à connaître doit souvent en rendre compte et montrer au donateur qu'il a compris, qu'il a retenu, qu'il a bien reçu. Sans cela il y a problème, punition, désillusion, malentendu parfois exclusion. Le don dans l'enseignement et dans la formation, c'est de cela qu'il sera question ici. En tout cas, l'Essai constitue un outil de choix pour mieux appréhender la dimension actuelle du don dans la société. C'est à partir de ce texte qu'il faut tenter d'apporter un éclairage alternatif à la compréhension de l'acte d'enseigner. Les outils épistémologiques nécessaires à cette démarche se trouvent pour la plupart en sociologie, chez des auteurs comme Marcel Mauss, Alain Caillé, Jacques T. Godbout et d'autres.

La transversalité disciplinaire du concept de don, soulignée par exemple par Bruno Karsenti [3] est retenue aujourd'hui dans de nombreux domaines comme l'économie, la philosophie, la sociologie, l'ethnologie ou la linguistique. Il s'agit donc de faire émerger une part de don dans l'enseignement même si cette idée semble absurde dans un monde où règnent l'utilitarisme et la rentabilité.

Transmettre des connaissances ne consiste pas uniquement à dispenser des savoir-faire et des savoir-être et répondre à des pseudo-besoins. D'autres choses se passent à l'occasion de l'établissement de ce lien social ou de cet échange, c'est selon, quelque chose qui précisément croise l'univers du don et du contre don. En effet, les savoirs circulent, ils sont donnés, puis repris au cas où les destinataires n'en respectent pas la propriété. Ils sont transmis obligatoirement, l'école est obligatoire et les enseignants sont payés pour transmettre. A quelques exceptions près, ils ne dispensent pas leurs connaissances seulement pour de l'argent, certains affirment qu'il s'agit bien d'une « vocation », que leur temps n'est pas toujours compté. En outre, une fois le savoir dispensé, il y a de la part des donateurs une attente, l'attente d'une considération, d'un merci, d'une reconnaissance. Les savoirs ne sont pas des biens comme les autres, qui une fois échangés, appartiennent définitivement au nouveau propriétaire, sans qu'il n'y ait plus aucun contact intellectuel ou moral entre les deux. C'est à la fois la description de ce phénomène paradoxal et la mesure de son importance qui sont peut-être la clef d'une meilleure compréhension de l'art d'enseigner. Il s'agit de « toucher le roc » selon l'expression de Marcel Mauss, cité par Karsenti, c'est-à-dire aller au fondement de la démarche d'enseigner quitte à y découvrir quelque chose d'archaïque. On ne choisira pas comme Jacques Derrida [4] de partir du fond de l'impasse, c'est-à-dire de considérer l'impossibilité du don, dans le sens où des conditions sont nécessaires pour que le don apparaisse, des liens de parenté, des obligations professionnelles, une morale ce qui d'une certaine manière annihile le don. Au contraire, on cherchera au-delà de tous les paradoxes, à repérer dans l'enseignement tout ce qui peut renvoyer à autre chose qu'un échange purement marchand et intéressé. Ainsi faut-il partir de l'idée que le don est premier, qu'il est nodal, qu'il est partout, que sa présence est vérifiable à chaque moment de la vie sociale y compris dans l'enseignement. Ce choix méthodologique ou épistémologique n'exclut pas la paradoxa du don, mais s'applique tout simplement à le mettre en opposition avec les affirmations selon lesquelles, seuls les critères individualistes et libéraux sont à retenir pour faire avancer et comprendre une société. On apprend pour comprendre, pour avoir un métier, on enseigne pour gagner sa vie, pour le plaisir, pour faire connaître l'état de ses recherches. Mais on transmet des connaissances aussi parce cette

démarche permet la construction du lien social, octroie au donateur le plaisir de voir l'autre savoir à son tour pour ensuite transmettre encore à d'autres ce patrimoine qui ne peut pas et ne doit pas rester dans une seule main. Un lien interpersonnel se crée qui ne doit pas être rompu. En tout cas, le don n'est pas gratuit, le contre don non plus d'ailleurs mais il n'est pas un échange marchand.

Marcel Mauss : « L'essai sur le don »

Ko Maru kai atu Ko Maru kai mai Ka ngohe ngohe [5]

Marcel Mauss tente de comprendre la règle socialement admise qui fait qu'un don reçu doit être obligatoirement rendu. Il essaie de vérifier l'hypothèse selon laquelle la chose donnée disposerait d'une « force » qui fait que celui qui la reçoit ne peut que la rendre. Le donateur ne serait pas désintéressé au sens économique actuel, c'est-à-dire qu'en donnant il sait que ses dons lui reviendront. En Polynésie, les biens donnés peuvent être des traditions, des cultes ou des rituels magiques. Chez les maoris, les karakias sont des formules magiques transmissibles. Mauss appelle « le système de prestations totales » [6], l'ensemble de ces échanges [7]. Ces dons prennent parfois une forme agonistique comme le potlatch, qui veut dire « nourrir ou consommer », chez les habitants des Rocheuses en Amérique du nord, et qui consiste en une fête rituelle de l'été, où il y a des morts dans les combats de chefs et où on détruit des quantités énormes de biens offerts. Par ailleurs, le présent reçu doit être obligatoirement rendu [8]. Il y a une obligation de recevoir et une obligation de donner. On est forcé de donner, le donataire a une sorte de droit à recevoir ce que possède le donateur et il y a supériorité du donateur sur le donataire qui devra rendre. La chose reçue n'est pas inerte, abandonnée par le donateur, elle est encore quelque chose de lui. Par elle le donateur a prise sur le bénéficiaire. On comprend qu'il faille rendre puisque la chose donnée porte quelque chose du donateur qui doit être transmis sous peine de danger. Un don, on le reçoit avec dignité, on ne le réclame pas. En apparence dans la plupart des sociétés dites archaïques, donner consiste en un acte volontaire et libre mais en réalité, il est chargé de contraintes très précises, c'est un geste intéressé. Ainsi les échanges qui sont à la base du fonctionnement de toutes les sociétés prennent ici la forme de cadeaux donnés puis rendus. On donne tout : des objets précieux, des objets sans valeur, des femmes, des animaux, des chansons, des danses, des rites, des politesses et ce en quantité énorme, à nos yeux du moins. Selon Mauss, dans nos sociétés modernes où le courant dominant en économie prétend que les échanges ne sont qu'intérêts et calculs, où les relations entre celui qui propose un produit et celui qui l'acquiert sont sans importance, d'ailleurs la plupart du temps, ils ne se rencontrent pas, dans notre monde actuel donc, il y aurait des traces nombreuses de cette pratique ancestrale du don. Des chercheurs, sociologues et anthropologues en particulier travaillent depuis une vingtaine d'années sur les signes de la présence de ces dons et contre dons d'aujourd'hui. Ces questionnements concernent évidemment nos pratiques quotidiennes, nos habitus mais sont étendues également au marché.

Le don des paroles

Pour ce qui est du « don du discours » ou « don du verbe » [9] il en est sans doute de même. Si la thématique du don traverse aujourd'hui autant de domaines, elle doit permettre d'éclairer la question de la transmission des connaissances en général et l'enseignement en particulier. On doit pouvoir trouver [10] dans la transmission des savoirs des traces de ces comportements ancestraux de don et de contre don. Mais il n'est pas aisé de parler du don dans une société où l'utilitarisme et les lois du marché prétendent expliquer tous les comportements sociaux et où, comme le souligne Jacques T. Godbout parler de générosité et de don fait tout simplement rire [11]. On peut faire l'hypothèse que la « chose donnée » pour reprendre la terminologie de Mauss, c'est-à-dire ici les connaissances dispensées véhiculerait une sorte de « mana » [12] qui ferait que le donataire serait dans l'obligation de la rendre ou de la transmettre et que finalement l'acte d'enseigner par exemple ou de transmettre des savoirs ne servirait en fait qu'à faire circuler un cadeau qui reviendrait d'une manière ou d'une autre au donateur. Dans ce cas, s'approprier des savoirs comme on s'approprie des biens de consommation ou des signes de richesse n'aurait aucun sens puisque ils sont destinés au bout du compte à être retransmis. Alors, la négation ou l'ignorance de la dimension don et contre don dans la transmission des savoirs serait, au moins en partie, à l'origine des échecs repérés dans

l'enseignement. Marcel Mauss s'intéresse principalement à la question du don, du contre don et à la force intrinsèque pourrait-on dire, sans déformer sa pensée et qui fait qu'un présent doit être rendu et qu'il porte en lui-même un quelque chose qui lui confère un pouvoir, une légitimité ou une force. Il s'attache à montrer comment, de nos jours, le droit réel reste attaché au droit individuel mais, il analyse aussi ce tout qui supplée à ces *habitus* et qui échappent à la « loi du marché »

Il ne s'agit pas ici de dire que les échanges humains quels qu'ils soient échappent à l'institution marchande mais tout simplement de repérer les lieux où cette démarche n'apparaît qu'en filigrane et se substitue à d'autres plus proches de comportements dits archaïques s'apparentant à l'idée de don et contre don. Actuellement, la transmission des savoirs est perçue comme un échange marchand, soit on paye pour apprendre, soit, dans l'école de la République, on a droit à savoir [13]. En didactique l'ensemble des prestations et contre prestations comprend les cours les examens, la reconnaissance, la discipline, la présence ou encore dans le domaine de la recherche le suivi de la pensée et les références obligatoires au « maître à penser ». Celui qui sait distribue des connaissances, il obtient en échange de la considération, du respect qu'il juge indispensable, rapport à son mérite de savoir et bien sûr un salaire [14]. Il s'agit de montrer qu'on ne se trouve pas uniquement dans le registre de l'échange commercial ou du contrat et de se demander s'il y a autre chose que l'échange marchand dans le cas de l'enseignement.

Donner en groupe

Dans les sociétés archaïques ce ne sont pas les personnes qui échangent entre elles ce sont des groupes, des familles ou des clans. On n'échange pas uniquement des objets de valeurs mais aussi des choses morales comme des formules de politesse ou des danses. Les échanges marchands ne représentent qu'un pan modeste de toute cette activité. Dans la plupart des cas le respect entre les échangeurs est la condition sine qua non de l'échange. Dans le cas de la transmission de la culture dite « cultivée » [15] la transmission des connaissances se fait habituellement de groupe à groupe : d'un côté les enseignants ou les formateurs, de l'autre les élèves, les apprenants ou les stagiaires. Quand la transmission se fait d'une personne à une autre personne cet échange a toutes les caractéristiques de l'échange marchand donnant donnant, dans le cours particulier par exemple. Curieusement, dans le cas de la transmission de la culture dite « ordinaire », la transmission des savoirs se fait très souvent d'un individu à l'autre, de parent à enfant, de l'un à l'autre dans la fratrie, de pair à pair dans le travail institutionnel, de voisin à voisin dans le cas de l'entraide. D'ailleurs cette manière de transmettre de groupe à groupe prévaut dans quasiment toutes les situations d'enseignement [16], comme si la structure groupe était la condition indispensable à l'apprentissage et à l'enseignement. Un postulat qui, si on en comprend bien les raisons économiques, ne convainc pas cependant dans tous les cas. Comme dans le cas des échanges dans les sociétés dites archaïques, la distribution du savoir se fait de groupe à groupe. C'est le *potlatch* [17] général, il s'agit de nourrir intellectuellement les masses et il faut s'y mettre à plusieurs.

La quantité

Dans de nombreuses sociétés, les échanges prennent des formes de rivalités dans l'exagération. Notre société actuelle n'est pas exempte de ces pratiques en tout lieu et en toute circonstance, surtout s'agissant des agapes perpétrées tous azimuts dans les institutions de toutes sortes, plus les donateurs sont socialement bien placés, plus les agapes sont gigantesques. Parallèlement à cela, si l'on s'attache à voir et considérer le volume énorme des contenus d'enseignement et de formation qui doivent être absorbés pour obtenir certains diplômes ou entrer dans des grandes écoles, on en conclura que le contre don doit être à la mesure de ces quantités de connaissances ingurgitées et on s'apercevra qu'en effet le rang social élevé, la situation de prestige sont le cadeau en retour à viser [18].

Le rendu

Dans le cas de la transmission des savoirs en contexte institutionnel ou autre on trouve l'obligation morale ou simplement contractuelle de « rendre » quelque chose, ou plus exactement de rendre compte des acquis [19]. Si le retour ou le compte rendu n'est pas satisfaisant le récipiendaire est sanctionné d'une manière ou d'une autre, par des remontrances verbales, par une mauvaise note ou tout simplement par une exclusion du rapport de l'échange lorsqu'il échoue à un examen ou lorsqu'on le met à la porte de l'institution. L'enseignement est un don contractuel et l'évaluation des apprentissages une forme de rendu.

Le mana qui entraîne l'obligation absolue de rendre les dons sous peine de perdre le prestige, l'honneur, le mana lui-même est l'autorité elle-même. Si l'élève ne rend pas correctement le don, le professeur perd son prestige, sa notoriété, sa réputation. Selon Marcel Mauss, ce qui oblige à rendre c'est « l'esprit de la chose donnée ». On échappe ici au domaine de l'économique. Le savoir porte en lui un caractère précieux qui fait qu'il doit être transmis et rendu. Ce qui nous amène à faire l'hypothèse que la chose donnée ou les connaissances dispensées sont non seulement déterminantes pour la suite des échanges qui doivent être établis mais que cette chose, le savoir ou la connaissance dispose d'une valeur intrinsèque qui, si elle n'est pas rendue par des efforts et des résultats, entraînent pour le donataire des conséquences graves et parfois irrémédiables. Par ailleurs comme dans les sociétés décrites par Mauss, le rendu doit être au moins équivalent au don sinon la note s'en ressent [20]. Par contre, il faut noter que la charité est blessante pour celui qui l'accepte parce que le don non rendu nous rend inférieur. Le savoir serait alors un trésor dont certains disposent, qui se transmet sous certaines conditions et qui doit être « rendu » sous des formes variées. Il y aurait une appropriation des savoirs par les uns aux dépens des autres incapables de rendre des comptes positifs de ce bagage intellectuel.

En tout cas l'enseignement, public ou non, prend la forme d'un don contractuel pour reprendre l'expression de Mauss. Ce n'est ni un cadeau ni une marchandise mais les deux à la fois. Si s'agissait d'un cadeau, on s'assurerait du bon usage que le donataire en fait à la manière du microscope offert à un enfant qui ne sait pas toujours s'en servir et qu'on accompagne dans l'utilisation de son cadeau. Si c'était une marchandise, d'abord on en établirait le prix et il n'y aurait aucun suivi entre les partenaires de l'échange une fois que l'affaire est faite.

Il faut recevoir la connaissance, c'est un bien précieux

En tout cas le savoir, les connaissances se partagent, s'échangent et se donnent. Malgré cela, il semble que, dans le domaine de la connaissance intellectuelle, tout ne se partage pas. Certaines ou parties des connaissances se donnent voire se vendent, comme les cours universitaires ou les livres. Mais il en est d'autres comme les idées développées dans des articles ou des ouvrages divers dont les propriétaires ne se séparent en aucun cas, tels les brevets dans le domaine scientifique mais aussi les théories ou les idées dans le domaine de l'esprit. Ces théories ou ces idées sont parfois la propriété d'un groupe, d'une école, d'un courant sociétal. D'où les procès intentés à ceux qui s'arrogent le droit de copier ou d'imiter les idées ou les théories des autres. Il ne s'agit pas seulement d'une question de manque à gagner, si une personne publie un livre sur un sujet déjà traité par une autre, il y va de l'honneur de chacun et parfois même le plaignant, celui qu'on a plagié refuse par fierté une indemnisation sonnante et rébuchante au profit d'une reconnaissance symbolique et officielle du fait qu'il a été copié [21]. Il y a quelque chose de précieux dans la connaissance, les savoirs ou les découvertes considérés comme autant de trésors de l'esprit puisqu'il ne s'agit pas seulement de leur valeur matérielle et pécuniaire. Cette préciosité a peut-être une fonction sociale, qui octroie à son détenteur autre chose que le plaisir de la découverte et la reconnaissance de ses pairs. Dans les sociétés dites archaïques analysées par Marcel Mauss on trouve le « hau » [22]. Certains biens échangés sont des trésors des talismans pour celui qui les détient, de son clan ou de sa famille. Même s'il est abandonné par son propriétaire, le bien « est encore quelque chose de lui » [23]. Ce n'est pas la valeur de la chose qui importe mais ce qu'elle signifie, le « hau » qu'elle véhicule. Le chercheur qui se voit volé son savoir ne s'inquiète pas de ce savoir en soi mais de ce qu'il perd en le voyant devenir la propriété d'un autre, sans doute sa notoriété ou son honneur. Chez les Maori, à Samoa et en Nouvelle Zélande on pense que le bien qui n'est pas rendu poursuit dangereusement son donataire. La chose donnée que ce soit une personne, un objet ou une danse donne prise « magique et religieuse » dit Mauss sur le donataire. Il détient une partie de l'esprit du donneur, ce qui peut être

dangereux pour tous. De la même façon si un scientifique cite ses sources et renvoie le savoir au premier donateur, celui qui l'a donné en premier, l'inventeur en quelque sorte, il n'y a pas de problème. Au contraire si le plagiaire utilise la pensée ou la découverte de quelqu'un sans le citer, c'est là que le problème apparaît et que l'acte devient intolérable. Il devient intolérable parce que le donateur perd quelque chose de son esprit, de son travail en d'autres mots de sa « valeur » [24]. Ce qui confirme que les savoirs et les connaissances ne sont pas que des objets marchands mais qu'ils sont très chargés symboliquement dans une société où on a tendance à dire que tout se vend et tout s'achète.

Le recevoir

On doit rendre les cadeaux reçus, mais on est également obligé de les recevoir et d'en donner. Refuser de recevoir un cadeau signifie mépriser le donateur. En particulier lorsqu'il s'agit de la nourriture « on ne méprise pas Tahu » cité par Mauss indique qu'on est obligé de manger la nourriture offerte et ce serait un affront de ne pas le faire. En situation de transmission des savoirs ou des connaissances, à l'école ou ailleurs, le savoir dispensé est considéré comme un bien précieux. L'attitude d'un étudiant ou d'un élève qui consisterait à dire « je ne veux pas savoir ni connaître ce que vous voulez m'enseigner » serait considéré comme une insulte par l'enseignant. L'apprenant n'est pas libre de refuser la connaissance [25]. Non seulement il n'est pas libre de refuser de savoir mais il est censé manifester sa joie, son bonheur, son plaisir d'apprendre et il doit témoigner à son maître du respect et de l'admiration pour ce qu'il lui procure. L'absence de motivation ou d'intérêt dénoncé par de nombreux enseignants chez les élèves aujourd'hui montre combien ces mêmes enseignants investissent leur prestation symboliquement « Comment peut-on ne pas s'intéresser à ce que je dis ? » clament-ils. Envisager l'acte didactique en fonction de sa nature profonde et de sa dimension sociale en particulier est nécessaire pour transmettre et « donner » à savoir.

Il faut donner le savoir

Dans les sociétés analysées par Marcel Mauss, il est impossible de refuser de donner. Donner est une obligation. Refuser de donner, c'est se soustraire à l'obligation d'alliance et de communion. Le donataire a droit de propriété sur ce que possède le donateur. C'est en réalité un lien spirituel. Ceci peut sembler contradictoire dans le sens où si on ne donne pas on ne reçoit pas et vice versa. Mais cela semble plus clair à la lumière de l'esprit de la chose donnée et rendue. Elle ne sert pas seulement à enrichir le donataire mais le don et l'obligation de donner servent à tisser des liens moraux et spirituels entre les partenaires. En fait tout doit être échangé tout doit être transmis puis rendu afin que la société fonctionne au sens étymologique du terme. L'hospitalité ne sert pas seulement à nourrir ou à héberger un étranger, elle sert aussi à définir et structurer le statut et la place des partenaires dans le groupe social y compris le statut et la place de l'étranger. Donner à savoir [26] est aussi une obligation non seulement pour celui qui reçoit et qui transmettra les valeurs, les connaissances, la philosophie, les croyances ou les idées. Donner à savoir est un geste qui apparaît dès la naissance du jeune enfant. Il est prodigué par les parents puis par les éducateurs et les enseignants. Ce geste ne sert pas uniquement à remplir la tête fraîchement constituée du jeune mais aussi et surtout à développer chez lui le désir de connaître, de se construire dans la société où il est appelé à vivre et enfin à transmettre à son tour à d'autres ces richesses intellectuelles et morales. Ignorer la place et le statut du donataire dans l'acte d'enseigner conduit à l'échec de la transmission du savoir. On cherche avec ces mécanismes de don et de contre don à montrer de la libéralité, de la liberté et de l'autonomie au travers de mécanismes d'obligations qui doivent être appréhendés comme tels [27].

Le don et les faveurs

Mauss cite M. van Ossenbrugen qui a montré une autre fonction du don, le don aux dieux en particulier et qui consiste à obtenir par le don les faveurs des dieux voire à instaurer la paix entre les partenaires de l'échange, à savoir les hommes et les esprits. L'éducation pourrait bien avoir pour fonction entre autres d'instaurer la paix sociale. En tout cas les revendications sociales prennent parfois la forme d'une menace face aux décideurs pour

l'obtention de meilleures conditions de travail et d'enseignement. L'acquisition des savoirs est parfois envisagée comme un dû ou un droit qui d'ailleurs est inscrit dans la constitution de certains Etats dits démocratiques. Le simple fait d'être le citoyen d'un pays donne droit à la connaissance et à la formation. Dans le but, pas toujours avoué, d'obtenir la paix sociale, apparaît l'aumône aux pauvres, qui est on s'en doute une notion morale. Mais s'agissant d'éducation publique on n'est pas très éloigné de la notion de morale. Au moins dans les mots, il s'agit de faire le don à tous mais surtout au plus démunis, de l'éducation [28].

L'heure et l'endroit du don

On pourrait choisir de développer aussi un rapprochement avec le kula [29], système d'échange extrêmement vaste réservé à la fois à des personnes désignées et pas à tout le monde, et s'exerçant de façon noble selon un cercle bien précis marqué par les objets échangés bien entendu mais aussi par les lieux et les moments. Ce qui n'empêche pas l'obligation de faire circuler ces biens, ces personnes ou ces idées. De manière implicite ou explicite la transmission des connaissances dans nos cultures ne se fait ni n'importe où ni n'importe quand et évidemment ni entre n'importe qui. La question de l'appropriation délibérée des savoirs par quelques uns dans des lieux précis n'est plus à démontrer. Ces connaissances sont par ailleurs toujours dispensées dans l'objectif de servir à d'autres par la suite et d'être transmises d'une manière directe ou indirecte. Ainsi la fonction du don de la connaissance ne s'arrête ni au moment de la transmission, ni au lieu, ni même aux contenus des savoirs dispensés mais il transcende d'une certaine manière l'acte de transmettre et ne représente qu'une étape de la démarche [30]. Chez les peuples d'Amérique du Nord, trois notions apparaissent qui sont moins prégnantes que chez les Polynésiens, le crédit, le terme et l'intérêt, l'honneur étant présents dans tous les cas comme le caractère vertueux de la chose donnée. Le don oblige à terme ce qui s'applique également à la question du don des connaissances comme je l'ai dit plus haut. De nos jours encore, de manière plus triviale, il serait mal considéré de rendre une invitation dans un délai trop court comme d'ailleurs de la rendre de façon trop modeste. Ces notions sont inhérentes au fait de donner.

Honneur et contre don

La nécessité de la contre-prestation et son caractère usuraire font de celui qui reçoit un obligé. De la même manière celui qui reçoit la connaissance reste éternellement redevable à son maître qu'il honore, cite et auquel il fait référence dès que l'occasion se présente. L'honneur passe aussi par le fait de tout donner et de tout perdre voire de tout détruire, cette action permettant au donateur de se grandir. M. Mauss donne ici l'exemple aujourd'hui des jeux de hasard [31]. Le mana polynésien par exemple, symbolise non seulement la force magique de chaque être, mais aussi son honneur [32] un homme riche est un homme qui a du mana en Polynésie qui a de l'auctoritas à Rome. Obligation de donner, beaucoup si possible, plus que les autres pour conserver son honneur, thésauriser certains objets qui ne circulent pas qu'on garde pour ce qu'ils représentent. Donner à connaître, donner à savoir, toujours plus, mettre son honneur, sa fierté dans la quantité de connaissances que l'on détient, exiger d'être reconnu, honoré par ses pairs et par ses donataires, attendre en retour de voir fructifier, devenir plus vaste le champ de ces savoirs, mettre de côté des idées, des livres, des brevets pour en profiter le moment venu avec succès dans l'euphorie du moment du contre don enfin arrivé, on n'est sans doute là, pas très loin du schéma le plus courant du fonctionnement de la transmission des savoirs. Obligation de rendre, pénalisation par l'exclusion, la réduction en esclavage ou la perte de l'honneur dans les sociétés dites archaïques. Rendre compte des acquis de biens intellectuels, conceptuels, scolaires, universitaires ou de formation, subir des contrôles de ces acquis, être puni, pénalisé, rejeté du système en cas d'impossibilité de régurgiter, intégralement si possible, est le lot de tous ceux qui ne peuvent rendre compte d'une manière ou d'une autre de ce qu'ils sont censés avoir reçus.

Les choses qui ne peuvent pas être données, le don gagé et la suite donnée à tout cela

En droit romain ancien, entre autres, certaines choses ne peuvent pas être cédées ce sont des sacra dont on ne se défait pas. Elles sont gardées précieusement dans des boîtes style poupées gigognes auxquelles on attribue un

pouvoir, une force magique [33]. Chacune de ces choses précieuses est signe, gage mais aussi a une vertu protectrice, principe magique et religieux. Les choses sont confondues avec les esprits, leurs auteurs, les plats et les choses à manger. Chaque chose a sa valeur propre qui varie avec le temps. Les choses ont une personnalité et les personnalités sont des choses. Les personnes et les choses fusionnent en quelque sorte. Selon Marcel Mauss, il reste des traces de ces échanges de dons dans des sociétés plus proches de nous dans le temps à l'époque romaine par exemple avec le nexum, le lien qui attache pour un temps l'acheteur et le vendeur (vices rédhibitoires ou arrhes) A Rome, certaines choses étaient échangeables, d'autres non. Les choses de la maison, biens permanents et essentiels et les choses qui passent comme le bétail et surtout l'argent bien entendu. La chose donnée n'est pas un objet passif, elle véhicule une valeur qui l'accompagne dans l'échange et qui reste attachée ensuite à son propriétaire précédent d'où la solennité de l'échange dans le droit romain [34]. Evidemment la chose ne peut être achetée qu'exempte de vices.

De même en Inde le danadharma ou loi du don qui fait que les biens donnés, nourriture, eau, reviennent dans ce monde au donateur sous la même forme ou dans l'autre monde, la terre donnée engendre des richesses qui reviennent au donateur. Par contre l'avarice interrompt le cercle des mérites [35]. On peut se demander si l'hypothèse de l'extension de l'application de la théorie du don à la transmission des savoirs peut aller jusqu'à supporter la comparaison avec le don hindou. En tout cas les cinq motifs de cette forme du don auxquels fait allusion Marcel Mauss ne manquent pas d'intérêt sans aller, pour l'instant du moins, plus loin dans la mise en parallèle avec la transmission des savoirs [36]. Enfin, dans la culture germanique le wadium est à rapprocher du nexum romain, c'est le gage qui lie les contrats entre eux. Le gage est une chose de moindre valeur, une pièce, un gant qui sera rendu quand la chose sera livrée. Ce gage est chargé de la personnalité du donataire. Son honneur est aussi engagé. Le gage dispose d'un mana. On le remet par terre sans toucher la main du donateur comme s'il était chargé magiquement, il contient du danger pour les deux contractants. Dans les langues germaniques « gift » signifie don et poison.

En Chine le donateur a toujours un droit sur la chose donnée, les parents qui ont donné à leurs enfants peuvent racheter la chose en priorité si cette chose est mise en vente. Enfin, Marcel Mauss établit un parallèle avec ce qui se passe dans nos sociétés actuelles très imprégnées d'obligation, de cadeaux obligatoires et de dons de toutes sortes. Ne s'achète-t-on pas une morale en donnant aux bonnes Suvres. Les choses données ne sont plus simplement de l'argent, des couvertures, de l'alimentation mais elles véhiculent le sens de notre survie par le lien social et nous libèrent de toute la culpabilité que nous ressentons face aux plus démunis entre autres en nous permettant de faire notre « devoir » sachant comme dit Marcel Mauss que « La charité est blessante pour celui qui l'accepte » parce que le don non rendu nous rend inférieur. D'un autre côté, si on ne veut pas « être en reste » [37], on doit donner plus qu'on ne reçoit. La « tournée » est souvent plus grande que le premier verre. S'agissant des étrennes certaines familles se ruinent pour faire les plus beaux cadeaux. On ne peut pas refuser l'invitation. Dans certains villages en Italie ou en France tout le monde est invité au mariage, refuser l'invitation est une insulte. La question de la propriété intellectuelle fait elle aussi l'objet d'un droit de suite attribué depuis la loi de 1923 à l'inventeur, à l'auteur ou au créateur. Contrairement à l'échange, le don a une suite. Il résulte lui-même d'une obligation de rendu. Le savoir non plus ne se garde pas, il doit circuler être transmis par obligation et les donataires doivent rendre des comptes sur ce qu'ils ont reçu. Ils doivent en faire quelque chose, le distribuer à leur tour ou l'utiliser pour qu'il serve et qu'il perdure. Il est tentant ici de souligner le cas des sociétés orales ou les histoires, les contes et les règles de vie sont transmis du griot aux autres membres du groupe. Le fils du griot devant lui-même obligatoirement transmettre à son tour. Ces connaissances en terme de reçu et de rendu sont à l'origine du lien social et ne peuvent être abandonnées. Il ne s'agit pas d'une démarche utilitariste et primitive comme on l'a pensé pendant longtemps : toutes ces activités sont pleines de rites, de religieux, de magie, ce n'est pas de la « permutation ou du troc de choses utiles », c'est plus complexe, ce n'est pas purement libre et gratuit. Les choses données matérielles ou non permettent de justifier le fonctionnement de la société, comme l'enseignement de l'histoire de France aux petits Français bâtit leur identité et construit leur citoyenneté, tout ceci au profit de la stabilité de la société. Transmettre la connaissance sert à cimenter les liens et donne une raison d'être à l'existence du groupe mais n'a pas de valeur utilitariste dans la définition des économistes actuels. L'exemple de la volonté de développer l'éducation dans les ZEP pour calmer les banlieues participe de cette fonction [38]. L'autre fonction du don consiste à faire du donateur le supérieur, le plus beau, le

plus chanceux et lui permet ainsi de commander aux autres [39]. La question du pouvoir dans la transmission des savoirs peut s'intégrer dans une certaine mesure dans cette analyse [40]. La question du don des savoirs est à replacer dans le cadre des faits totaux ainsi nommés par Marcel Mauss c'est-à-dire qu'il ne s'inscrit pas de façon isolée dans la société. Il doit au contraire être relié à tous les faits sociaux tels que l'éducation par la famille, la formation professionnelle, la justice (nul n'est censé ignorer la loi), la religion (la connaissance des commandements), les règles de politesse ou de bienséance autant de choses apprises transmises et qui doivent ensuite faire leur chemin dans toute la société. La transmission des connaissances comme tout fait social, est à inclure dans un processus global de relations sociales considéré comme obligatoire et devant perdurer. C'est à partir de ces deux principes directeurs que la notion de don semble convenir à une analyse alternative de l'enseignement en général. Transmettre les savoirs n'est pas comme on veut bien le faire croire un acte utilitariste mais au contraire rien moins qu'un acte magique dont le mana se propage au gré de la dispersion des connaissances avec la nécessité comme chez les peuples premiers d'un rendu sous différentes formes [41].

L'âme du don et les apports de Maurice Godelier

Maurice Godelier [42] publie en 1996 chez Champs Flammarion un ouvrage intitulé « L'énigme du don ». Inspiré des travaux de Marcel Mauss, il tente d'approfondir la question du rapport entre les dons véritablement donnés et ceux qui sont destinés à ne pas l'être. C'est cette énigme, qu'il essaie de résoudre en plaçant la compréhension du don et du non don comme pierre angulaire de la compréhension plus vaste des faits sociaux dans les sociétés. Ce travail peut apporter un éclairage nouveau à la question de la transmission des savoirs et à l'enseignement en particulier. S'appuyant principalement sur le travail de Marcel Mauss [43] il reprend aussi celui de Lévi-Strauss [44] et surtout d'Annette Weiner sur le paradoxe du don [45]. Ce qui l'intéresse c'est la question des choses qui ne sont pas données, d'où viennent-elles à quoi sert le fait de ne pas les donner. Il retient de Lévi Strauss [46] le caractère essentiellement symbolique du don et pas seulement imaginaire mais il s'attache également à interroger les éléments périphériques autour du don par exemple l'analyse des rapports entre donateur et donataire avant le don [47] pour comprendre la place du don dans le lien social qu'il établit obligatoirement, lien d'obligation et surtout de hiérarchie entre les personnes. Pour lui la charité s'est laïcisée et le Téléthon [48] ressemble au potlatch. En tout cas le don reste volontaire et personnel sinon c'est un impôt. Si on fait le lien avec l'enseignement, on s'aperçoit que le parallèle peut être établi, dans le sens où la dimension volontariste et personnelle de l'acte d'enseigner n'est plus à démontrer au niveau de la forme et du contenu. Godelier lit chez Mauss l'explication si difficile à trouver du phénomène de la chose rendue qui doit revenir en l'état ou majorée, à son propriétaire. Selon Godelier Mauss attribue une valeur spirituelle à la chose elle-même. C'est en cela principalement qu'il souhaite se démarquer de lui [49]. Elle ne serait pas inerte, le hau et le mana en sont un exemple précis. Les choses données disposent d'une certaine vertu. Cette notion de valeur ou de vertu véhiculée par la chose donnée est reprise par Lévi Strauss [50] qui pense que la solution ne se trouve pas dans des raisons empiriques, qui impliqueraient que la chose en elle-même est vertueuse, mais plutôt dans le domaine de l'inconscient collectif des donateurs et des donataires sans qu'on sache exactement où et comment, ce qui ne constitue pas une réponse scientifique à l'énigme de Mauss. S'agissant de la transmission des savoirs tout paraît plus clair. Depuis l'aube de l'humanité, les aînés transmettent aux plus jeunes pour des raisons de survie bien sûr mais aussi pour gérer le bon fonctionnement du tissu social, un ensemble de connaissances diverses, connaissances générales, vision du monde, mode de comportements, état des connaissances et autres. De la même manière, les choses enseignées comme autant de valeurs et de vérités pour ceux qui les transmettent, portant en elles le hau ou le mana de nos ancêtres. L'humanisme, les textes anciens, l'art ou la culture sont indéniablement considérés comme des trésors par leurs détenteurs. Des trésors qui doivent faire leur chemin à travers les générations et le temps pour parvenir indemnes aux plus jeunes. Tel un héritage précieux et indéniable qui défie le temps. La disparition de certains de ces éléments tels les écrits de la bibliothèque d'Alexandrie, les contes oraux en wolof, ou les rites de tradition berbère en Kabylie sont considérés comme autant d'erreurs de transmission et de pertes pour l'humanité entière [51]. Selon Claude Lévi-Strauss l'énigme du mana de la chose rendue trouverait son explication du côté du symbole et non de l'imaginaire collectif. Le symbole est ici entendu par Lévi Strauss comme moyen de communication, de langage et comme un contrat établi entre deux parties [52]. Claude Lévi-Strauss et Jacques Lacan ont chacun de leur côté développé cette hypothèse de la primauté du symbole sur l'imaginaire mais si comme le dit Maurice Godelier le symbole est tellement réel dans

certain cas il ne s'agit peut-être plus de symbole et le symbole n'existe pas en tant que tel. De quoi s'agit-il alors : dans le cas de la transmission des savoirs, il n'est sans doute pas nécessaire de recourir de manière systématique, au sens d'Edgar Morin, c'est-à-dire le symbolique érigé comme système d'appréhension des faits sociaux. En effet, la notion d'héritage ou celle de survie (au sens d'aller plus loin ou après la vie) plus simplement semble permettre de résoudre l'énigme de la connaissance redonnée dans le cadre de l'enseignement. On transmet des chansons, des pratiques, des rites, des recettes de cuisine, de la culture en général mais aussi des théories philosophiques ou religieuses, des croyances pour survivre pour permettre au donataire de s'insérer dans la société, de s'y sentir bien pour la faire perdurer sans lui nuire. Ainsi en va-t-il de l'école et de l'enseignement. Lorsque la société se trouve aux mains de personnes ou de pouvoirs suffisamment puissants pour la manier, nul n'a besoin d'instruire, il suffit de sévir. C'est peut-être le cas dans certains pays libéraux dits démocratiques aujourd'hui. Pourquoi perdre son temps et son argent à éduquer, former, enseigner l'histoire, la biologie ou la philosophie alors que les pouvoirs en place sont assez puissants pour faire taire et soumettre les citoyens [53].

L'approche de Maurice Godelier privilégiant la fonction de l'imaginaire par rapport au symbolique semble plus adaptée dans le cas de l'analyse de l'enseignement à partir des concepts de don et contre don. Du point de vue théorique, il est inutile ici d'entrer dans le débat de la primauté de l'un des trois ordres le réel, l'imaginaire et le symbolique [54]. En effet il s'agit plutôt de situer la démarche d'enseigner au cSur de la notion de don afin de l'éclairer voire de la transformer. Certaines choses doivent être données d'autres au contraire ne doivent absolument pas l'être [55]. A ce propos Maurice Godelier convoque lui aussi les travaux d'Annette Weiner. De nos jours la propriété intellectuelle peut supporter la comparaison. Une partie des connaissances écrites, dites, enseignées sont données mais jamais intégralement et surtout sans exclure un retour de référence de rattachement à une école, à un laboratoire. Le donataire se doit de réinvestir la connaissance et de l'approfondir mais son devoir est aussi de citer ses sources et ses références sous peine d'être accusé de plagiat. Cette manœuvre est complexe et sujette à débat voire à procès. Des personnes sont par ailleurs habilitées à déterminer si oui ou non le savoir a été usurpé et dans quelle mesure. Le donataire est alors contraint de se justifier et de démontrer que ces biens offerts, les savoirs du donateur, ont été respectés reconnus comme ayant préexisté à son travail à lui. La loi punit celui qui a utilisé les connaissances d'un autre pour son bien propre sans citer le nom du donateur. Mais cette loi reste confuse et controversée parfois difficile à appliquer tant il est difficile dans le domaine des savoirs de déterminer qui a pris quoi et à qui. Ainsi, il y aurait des choses pouvant être données délibérément sans espoir d'un retour quelconque et d'autres choses qui sont données ou plutôt prêtées pour être développées approfondies tout en respectant le donateur. La limite entre l'échangeable et le non échangeable reste floue et les échangeurs dépensent beaucoup d'énergie pour faire valoir leurs droits, l'honnêteté et la malhonnêteté intellectuelle se trouvant au cSur de cette question. Il s'agirait alors de morale. On ne se trouve pas très loin ici des signifiants flous ou du symbole pur. On peut se demander en tout cas d'où vient cette valeur, cette force contenue dans la chose donnée qu'elle soit écrite ou orale qui fait que les donateurs et donataires soient prêts à tout pour justifier la possession de ce savoir. Le problème du copyright et sa réalité sociale demandent à être élucidés. L'explication possible en est la raison pécuniaire, une idée, un livre, une théorie sont des objets monnayables mais la plupart du temps ces règlements de compte se font pour des questions d'honneur et les belligérants se contentent de demander à sauver leur honneur et demandent une reconnaissance officielle, et en quelque sorte que leur nom et surtout leur appartenance soit signifiés d'une manière ou d'une autre, l'argent ne suffit donc pas à les satisfaire dans leur imaginaire ou dans la fonction symbolique qu'ils accordent de manière irrationnelle à cette affaire. La hiérarchie soulignée par Maurice Godelier entre alors en jeu. Celui qui a produit pour les autres se sent floué et souhaite par une action en justice faire valoir sa supériorité intellectuelle, c'est lui qui a trouvé et qui a donné à la communauté scientifique ou non le résultat de ses recherches, il exige une reconnaissance. Celui qui est accusé d'avoir profité du bien d'autrui se sent lui humilié, traité de copieur ou d'utilisateur illicite du bien d'autrui. L'affaire réglée, la société sait à quoi s'en tenir et surtout ce qui appartient à qui. Là encore on voit comme un désordre social, l'usurpation d'une identité, pour revenir à cette notion, qui n'est pas la sienne par un malhonnête. Justice étant rendue, chacun retrouve sa place de manière officielle. On peut alors se demander d'où vient cette conception de l'honneur placée dans les choses de l'esprit qui d'un côté sont destinées à être mises à la disposition du plus grand nombre et qui d'un autre côté restent pour une part la propriété indiscutable de certains. Comme certains objets précieux, les savoirs ne se donnent pas, ils se montrent, sont répandus mais en aucun cas ne peuvent devenir les biens de quelqu'un d'autre. Keeping-While-Giving propose Annette Weiner, c'est bien de cela qu'il s'agit. Pour elle, les biens qui ne sont pas

donnés sont ceux qui ont le plus de pouvoir, garder pour pouvoir donner écrit Maurice Godelier. Il s'agirait pour Annette Weiner d'une nécessité de continuité dans l'identité entre les individus ou les groupes. Ceci constituant le schéma hiérarchique nécessaire entre les individus. La question de la hiérarchie dans la transmission des savoirs est au cœur du phénomène didactique dans nos sociétés. En effet celui qui sait parce qu'il a fait des recherches se situe de façon systématique au dessus de celui qui apprend ou qui lit. Cette hiérarchie dans la possession des « biens de la connaissance » n'est plus à démontrer, pour preuve encore une fois les nombreux procès intentés par ceux qui « possèdent » à ceux qui copient ou qui usent d'une manière ou d'une autre les travaux des autres. La question du don, non pas fait mais non fait, traité ici par Maurice Godelier est d'une certaine manière la pierre d'achoppement pour une meilleure compréhension du phénomène de l'enseignement aujourd'hui.

Ainsi, c'est sans doute à partir de cette question des choses données et des choses non données [56] qu'il est possible d'articuler des hypothèses sur ce qui se passe quand on enseigne quelque chose à quelqu'un sans accepter le fait que ce quelqu'un réutilise d'une certaine manière ces connaissances. Par ailleurs, il y aurait beaucoup à dire sur cette « manière de réutiliser » les connaissances acquises. Pour être extrêmement importante, cette problématique ne rentre pas directement dans ce sujet dans le sens où le questionnement ici, se développe principalement autour de l'application de la notion de don à la transmission des connaissances en général et dans le domaine de la didactique des langues en particulier. Les questions de transmission de la hiérarchie ou de la démarche symbolique ou de l'imaginaire [57], qui présideraient au maintien ou à l'organisation de l'appropriation du savoir ne sont pas étrangères à cette analyse mais plutôt périphériques.

Un autre point semble éclairer le don appliqué à la connaissance. Dans le cas des prestations totales décrites par Marcel Mauss, ce sont des groupes qui donnent et des groupes qui reçoivent. Dans nos sociétés modernes, un chercheur ou un savant, transmet son savoir ou le résultat de ses recherches avec un groupe de pairs, à un groupe de donateurs, à une classe, à un groupe d'étudiants, à des pairs, à une communauté scientifique tout entière. Le temps des précepteurs est terminé et la philosophie, la science, l'histoire ne se transmettent plus de personne à personne, comme c'était le cas à d'autres moments de l'histoire des sociétés. Ceci peut sembler paradoxal : le donateur défend bec et ongles son travail, sa découverte et il transmet ses résultats ou ses idées de préférence à un parterre de collègues ou d'apprenants institutionnellement programmés pour entendre et s'approprier ces connaissances en même temps pressentis comme autant de voleurs de théories. On constate ainsi que si la transmission des savoirs n'est pas un potlatch ou un ensemble de prestations globales comme les définit Marcel Mauss, il n'en demeure pas moins qu'une rivalité voire des antagonismes semblent bien se mettre en place à l'occasion de la diffusion de la connaissance [58]. Le maître donne, l'élève reçoit et redonne directement ou indirectement, il rend des devoirs ou des comptes, il cite son donateur chaque fois qu'il fait usage du don reçu, il ne doit pas se servir des connaissances dispensées par son maître de façon intégrale, il doit au contraire développer ces savoirs mais il reste malgré tout tributaire de ce don, d'une certaine manière sa dette n'est jamais effacée par le contre don qui est fait s'il est fait. Le donateur doit l'estime et le respect à son maître. Lorsqu'il devient plus fort que le maître, plus célèbre il n'en demeure pas moins le disciple pour une petite part de son savoir de celui qui fut son maître. Donc le don, ne peut pas s'annuler par un simple contre don attendu. Sans faire de lien saugrenu, on notera quand même que selon les travaux de Maurice Godelier chez les Baruya en Nouvelle Guinée, un comportement similaire apparaît : en effet l'échange des femmes comme autant de dons et de contre dons fonctionne socialement dans les mêmes termes, à savoir que les dons échangés n'effacent pas la dette qui est contractée par l'acte d'échange lui-même, il y a pour ainsi dire un suivi de l'échange et le donateur est toujours dépendant de ce don. Maurice Godelier explique cela par le fait que la chose donnée, ici une femme ou plusieurs femmes, n'est jamais complètement désaliénée de son ancien propriétaire. La comparaison est hasardeuse entre femmes et connaissances scientifiques mais en tout cas le savoir s'il est dispensé à tout vent n'en reste pas moins la propriété pour ainsi dire intrinsèque de celui qui le dispense, à César ce qui est à César [59]. La transmission des savoirs ne pourra jamais être assimilée à un échange marchand, comme on essaie de le faire croire parfois dans les théories néolibérales ou plus simplement dans les universités françaises, où suite à l'achat l'acquéreur devient l'unique propriétaire de la chose sans plus rien devoir à l'ancien [60].

Pour ce qui est de l'appartenance de la chose, Maurice Godelier cite de nombreux auteurs dont Marshall Sahlins ou

Edson Best qui ont fait une relecture de Marcel Mauss et s'accordent à retenir l'idée essentielle pour eux et qui n'est pas exactement celle de Marcel Mauss, à savoir que la chose donnée ne comporte pas en elle-même un esprit, une âme ou une puissance religieuse ou magique. La chose donnée doit être rendue tout simplement parce que d'un point de vue juridique ou du point de vue du droit social des sociétés en question, les donateurs et donataires se trouvent en dette les uns avec les autres et ainsi participent au maintien de ladite société dans sa fonction de solidarité et d'échanges. Deux éléments qui se trouvent être non seulement les fondements mais aussi les conditions de survie de ses membres [61]. De nos jours, pour ce qui est des Suvres de l'esprit ou des savoirs en général, la source ou le donateur originaire devient inconnu ou perdu de vue ou tombe dans le domaine public au bout d'un certain temps à tel point qu'un scientifique peut aujourd'hui faire usage d'une pensée ou d'une théorie qui ne lui appartient pas sans dommage du fait que la chose donnée évolue, se transforme, se métamorphose parfois au point de ne plus ressembler à la chose originale transmise par un ou des premiers donateurs. Tous les usagers de la pensée socratique par exemple ne passent plus forcément par leur illustre prédécesseur encore faut-il qu'ils connaissent l'origine des concepts et des idées qu'ils exploitent et développent. Il n'empêche que l'idée de chose donnée jamais complètement perdue par son donateur est bien présente également aujourd'hui. Si on s'accorde à l'idée de Godelier selon laquelle la chose donnée n'a pas d'âme, certaines phrases de Marcel Mauss restent cependant troublantes si on les rapporte à la question de la propriété intellectuelle, où à la découverte ou encore à la philosophie où la chose donnée conservera de manière indélébile la trace de son inventeur [62].

La forme la plus agonistique du don analysée de manière différente par Maurice Godelier et par Marcel Mauss est le potlatch. Le potlatch consiste à donner mais de manière démesurée, pour montrer qu'on est le plus riche, pour progresser soi-même au regard des autres et pour les « obliger » de telle sorte qu'ils aient des difficultés à rendre les choses données. Parfois les choses sont détruites. Ces dons servent aussi à asseoir le pouvoir des donateurs et à leur donner de l'autorité et le droit éventuellement de commander. Par ailleurs le donataire perd la face s'ils ne donne pas ou ne détruit pas autant. Les connaissances et les savoirs ne se détruisent pas au contraire. Ils ne sont pas non plus offerts en quantité astronomique de façon systématique, quoique & En tout cas la connaissance et les savoirs servent ceux qui les possèdent et leur permettent d'aliéner quand ce n'est pas humilier ceux qui ne les possèdent pas. Ils sont distribués en principe pour servir les dépositaires mais souvent ils servent surtout leurs propriétaires. Ouvrages de recherches, brevets, théories politiques, historiques ou économiques même s'ils sont livrés au public et à tous ceux qui veulent en être les donataires, servent principalement à asseoir l'autorité, le prestige et le confort économique de ceux par qui ils sont donnés. Les chefs donnent à leurs vassaux et les maîtres donnent à leurs élèves. Tout transmetteur souhaite également donner plus que ses pairs et obtenir en échange, plus de reconnaissance et de respect que les autres.

Cependant il ne faudrait pas conclure que coexistent deux types d'échanges complètement étanches dans toute société : les uns relevant du marché où les personnes elles-mêmes deviennent des biens échangeables et les autres plus appréhensibles en termes de dons auquel cas ce sont les choses qui acquièrent une certaine personnalité une âme propre. En effet, les choses ne se passent pas comme si ces deux systèmes ne communiquaient pas entre eux.

On dira simplement que dans certains faits sociaux ce sont les rapports personnels qui dominent entre les individus et dans d'autres ce sont les rapports marchands. Les objets de dons, la connaissance se situent entre ces deux principes et devant être décrits comme participant des deux définition [63]. Cette analyse se veut être une simple mise en garde des dangers à concevoir la connaissance et la transmission des savoirs sur le modèle marchand alors que socialement et moralement cela ne correspond pas à l'évolution et aux avancées souhaitables dans une société quelle qu'elle soit. Depuis la nuit des temps les hommes se sont transmis leurs savoirs pour un meilleur être pour une meilleure compréhension du monde et cela de manière intéressée, pour avoir des points de repère ou pour survivre en quelque sorte. Dans les sociétés de tradition orale cette manière d'être est encore vérifiable. Il n'existe plus beaucoup de griots au Sénégal ou en Gambie mais encore de nombreux poètes ou écrivains qui par leurs écrits n'ont cessé d'enseigner de transmettre de sauvegarder toute les contenus de leur culture, on est ici dans le cas de figure le plus pur de la tradition du don des savoirs, et on attend de ceux qui reçoivent qu'ils donnent à leur tour aux nouvelles générations ces biens recueillis auprès des ancêtres. Envisager la transmission des savoirs comme une condition de survie mais aussi de compréhension de son environnement semble être la démarche indispensable au maintien du lien social dans ce qu'il a de constructif et de nécessaire pour l'harmonie des rapports sociaux.

Envisager l'école, l'enseignement ou la recherche comme une valeur marchande, vendre la connaissance uniquement à ceux qui peuvent se la payer ne peut conduire qu'à la dégénérescence du lien social et de la société tout entière. De là, la nécessité d'appréhender cette question du point de vue du don ou du rapport personnel puis social entre les individus [64]. Seulement les représentations qui ont cours aujourd'hui, par rapport au savoir en général, sont battues en brèche par celles qui sont véhiculées par la société marchande. Cela ne sert plus à rien de s'instruire puisqu'on peut avoir de l'argent sans cela et l'argent est le critère de réussite et d'intégration dans la société. Les savoirs doivent donc être vendus pour ensuite permettre à l'acheteur d'en tirer profit à son tour. Or, le savoir est le contraire de l'ignorance. Et l'ignorance conduit au chaos intellectuel et, disons-le, moral. Les savoirs doivent être donnés pour être transmis pour aller de l'avant dans la connaissance du monde, vivre en société et seulement pour cela. La société actuelle s'éloigne de plus en plus de cette idée au risque de se perdre elle-même [65].

Maurice Godelier propose une définition du don dans sa fonction sociale qu'il serait possible de reprendre au compte de la définition de l'art d'enseigner ou de « donner à savoir ». « Donner à savoir » comme « donner la parole », c'est contribuer à stabiliser le lien social, c'est permettre à la société de produire et de se reproduire. La connaissance passe d'un individu à l'autre pour mieux grandir et le grandir et pour ne pas se perdre. Nous sommes bien loin dans notre société marchande de telles considérations, société dans laquelle on se demande si on ne fait pas le choix délibéré de ne pas transmettre pour mieux régner sur les savoirs et sur les personnes [66]. A noter enfin que Maurice Godelier s'interroge sur les lieux de présence, dans notre société où tout est individualisé, où les dons sont faits puis rendus et c'est fini, sur les lieux donc où pourraient se trouver des pratiques aliénées et fétichisées des rapports sociaux sur lesquels elle s'est fondée. La question de la manière dont on transmet ou ne transmet pas les savoirs en est peut-être l'un de ces lieux.

Dans un deuxième temps Maurice Godelier soutient l'hypothèse que l'échange ne suffit pas à expliquer le maintien de l'ordre social. Eric Gagnon pour sa part considère que le travail de Maurice Godelier consiste essentiellement dans la démonstration de l'existence de croyances d'ordre religieux définitoires de l'échange [67]. Il montre bien l'accent mis par Maurice Godelier sur la face négative du don c'est-à-dire sur les idées de domination et de hiérarchie. Il faudrait cependant noter que si la réalité de cette domination est bien vérifiée dans le cas du don du savoir tel que nous l'envisageons aujourd'hui, cette dimension n'est sans doute pas la seule à devoir être retenue pour mieux comprendre les tenants et les aboutissants de l'art d'enseigner entre autres. En effet, les participants à l'échange y trouvent chacun leur compte. Et si la question de l'établissement de la hiérarchie était le critère premier de l'instauration de l'échange, intellectuel ou autre on se demande pourquoi certains, les donataires, se mettraient systématiquement en situation de dominés de manière à permettre à l'autre, celui qui transmet d'assurer sa domination. Le fait social que représente la transmission des savoirs participe d'une démarche plus complexe que simplement la volonté de montrer celui qui est supérieur et d'indiquer à l'autre qu'il est inférieur. Dans cet échange, au cours de ce don, chacun est satisfait, celui qui donne à savoir bien entendu mais aussi et surtout finalement celui qui reçoit. Il apprend, il découvre, il se grandit à l'occasion de ces dons et pourra sans doute à son tour d'endosser le rôle ou la mission de son donateur en se référant comme on le disait plus haut à son maître le plus longtemps possible. Ceci n'est qu'un paramètre de la compréhension de cet échange car en effet le don se trouve également être une nécessité pour le développement de la société et son bon fonctionnement. D'ailleurs l'échec actuel dans nos sociétés de l'éducation et de l'école en est un exemple : si on ne transmet plus de manière correcte, c'est-à-dire sans se soucier de l'apprenant lui-même et de ses besoins pour s'épanouir dans la société ou si, consensuellement, on fait le choix de ne former que des élites, on risque de grands désordres sociaux, voire par exemple les problèmes des banlieues. Tout ceci pour montrer que l'acte de donner à savoir et à connaître, s'il sous-tend la démonstration d'une hiérarchie, est aussi porteur de l'harmonie sociale et de la distribution honorable des statuts et des rôles dans la société. Si les échanges de plateaux en cuivre servaient dans les sociétés anciennes à la fois à montrer qui est qui mais aussi à asseoir le rôle et le statut de chacun bien sûr mais enfin, et c'est le plus important, à transmettre et à maintenir les pratiques, les habitudes et les règles de l'harmonie sociale, de même dans nos sociétés dites avancées le don de la connaissance permet de faire savoir qui sait mais aussi et surtout de faire partager ce savoir pour que tout un chacun se sente à sa place dans la société et que le désordre soit évité. Maurice Godelier dans la deuxième partie de son « énigme du don » discute abondamment la question du caractère

religieux du don : il tente de la sorte de montrer l'origine plutôt humaine que religieuse des règles sociales. Pour lui, l'échange est nécessaire et il profite à tous mais il est porté par autre chose, la croyance, la religion, voire l'idéologie. C'est sans doute sur ce dernier point qu'il faut revenir, l'idéologie. Si on se place du point de vue de l'idéal, on comprendra que la transmission de la connaissance et la manière dont elle se fait renvoie à une certaine idée du monde et de son appréhension. Dans certaines régions d'Afrique on transmet pour survivre, pour montrer à ceux qui ne savent pas, que des dangers existent, pour leur montrer que le monde n'est pas né d'hier et qu'on peut trouver dans l'histoire de la tribu un grand nombre de justifications aux comportements et aux habitudes d'aujourd'hui. Ailleurs, en Europe par exemple, on transmet le savoir comme on transmet un patrimoine, avec fierté et générosité et parfois sans compter. On parle à ses petits-enfants du génie de Pierre et Marie Curie pour expliquer les risques qu'ils ont permis d'éviter. On enseigne la linguistique à l'université pour rendre les étudiants plus aptes à rencontrer et à appréhender d'autres langues. On enseigne la langue française aux migrants pour leur permettre de s'intégrer mais aussi et surtout pour pouvoir les contrôler et éviter les désordres sociaux que leur situation d'illettrés pourrait engendrer. On ne donne pas tout à savoir évidemment, certaines connaissances sont de l'ordre de l'inaliénable dont parlait Marcel Mauss. Les analyses textuelles des textes juridiques s'interrogent sur la volonté délibérée ou non de rendre le texte incompréhensible pour mieux servir à ceux et seulement à ceux qui le comprennent. Ainsi n'avons-nous peut-être pas besoin du sacré ou du religieux pour suivre les arcanes de l'acte de transmettre, en effet des explications d'ordre purement humain y suffisent dans la plupart des cas [68].

Les lieux du don chez Jacques T.Godbout [69].

Dans son livre « L'esprit du don » publié pour la première fois en 1992, l'auteur analyse les différents lieux du don dans nos sociétés actuelles. Les trois grâces de la première de couverture sont le signe qu'il faut donner recevoir et rendre en permanence pour vivre en harmonie [70]. Pour lui le don n'est rien d'autre que le système des relations sociales de personne à personne. C'est pourquoi on peut dire que le don des paroles ou des savoirs participe lui aussi de l'établissement de ces relations sociales tout en conservant des objectifs prioritaires : transmettre à l'autre, consciemment ou inconsciemment [71], les acquis culturels, intellectuels ou autres pour que la société continue à se maintenir et à se développer [72]. Pour Jacques T.Godbout, l'envie, le désir ou le besoin de donner, lui parle de désir, est aussi important que celui de recevoir. Il parle même de « appât du don ». Il examine la sphère privée là où le don est chez lui et où on donne sans compter [73]. A l'intérieur de la sphère privée, l'auteur analyse entre autres le « don de la vie ». En effet la naissance est un don qui implicitement implique le contre don. Mais une notion nous semble intéressante dans cette démonstration qui se rapproche de la problématique de la transmission des savoirs, il s'agit de l'idée de « faire la chaîne ». L'enfant à qui on donne donnera lui aussi quand il sera adulte. On n'entrera pas dans le détail du don du patrimoine par exemple ou des valeurs ou des croyances mais on retiendra tout de même cette idée que la chose donnée doit être rendue sous peine d'anomalie voire de non respect des règles qui établissent le fonctionnement des relations interpersonnelles dans la famille bien entendu mais aussi dans la société en général, un paramètre omniprésent dans la question du don des connaissances. Par contre, selon Jacques T.Godbout, l'Etat [74] contrairement à la famille n'appartient pas à l'univers du don. L'état opère une redistribution, c'est le cas de l'impôt ou de la sécurité sociale. Certains réseaux de charité sont accessibles par l'intermédiaire de l'Etat. L'idée première qui validerait cette hypothèse est que dans le cadre de l'Etat le don est offert à des inconnus ce qui n'est jamais le cas dans le don archaïque. C'est le cas par exemple du don du sang, offert par des inconnus à des inconnus et géré par l'état, cet anonymat étant obligatoire par ailleurs. Jacques T.Godbout veut ainsi démarquer ce type de don du don à vocation communautaire. Dans l'hypothèse de l'application de la notion de don à la transmission des savoirs, il faut tenir compte de plusieurs facteurs. Bien entendu, l'Education Nationale, c'est l'Etat, l'école, du primaire à l'Université est gérée par des instances étatiques. Il s'agit sans doute d'une redistribution comme le définit Jacques T.Godbout, une redistribution des savoirs acquis par les générations antérieures et qu'on estime suffisamment porteurs intellectuellement et socialement pour être enseignés aux générations futures. C'est la circularité et la réversibilité induites selon les termes de l'auteur. Cependant le cas de la transmission des connaissances du maître par la parole [75], à l'élève ne relève pas de cet anonymat obligatoire qui définit l'action de donation de l'Etat. Dans le cadre de l'enseignement, les savoirs ne sont pas semés à tout vent pour qui veut bien les recevoir. Il y a bien un contre don nécessaire, et transparent. Le donataire doit rendre des comptes. Il doit apporter la preuve qu'il a reçu et bien reçu les choses données. Il passe des examens sur les contenus d'apprentissage mais

aussi il s'expose à des réprimandes ou à des sanctions s'il ne se conduit pas en bon récipiendaire, punitions, échecs aux examens, au pire exclusion du système.

En bref, bien qu'il s'agisse d'une distribution étatique, on ne peut pas comparer l'enseignement à l'impôt [76], du moins existe-t-il des différences notoires en particulier sur l'anonymat qui, s'il existe parfois, ne fonctionne pas comme on vient de le voir de la même façon. Jacques T. Godbout analyse ensuite le don moderne en particulier dans les associations de plus en plus nombreuses d'aide ou d'entraide diverses. Des alcooliques anonymes, en passant par les pêcheurs à la ligne, tout y passe. Un élément parmi beaucoup d'autres mérite un peu plus d'attention à savoir l'idée du plaisir ressenti par les donateurs puis on le suppose par les donataires ensuite. On donne parce qu'on a reçu, on a été gâté par la vie. On s'estime nanti d'une certaine richesse, avoir vaincu la maladie, avoir assez d'argent pour se soigner par exemple. Alors on donne. On donne à ceux qui n'ont pas reçu la même chose. Et aussi et surtout, on prend du plaisir à donner à distribuer ce trop plein de richesse, de bonheur. On se sent des obligations par rapport à tous ces « pauvres ». On donne pour avoir ensuite en retour ou en contre don la satisfaction d'avoir fait ce qu'il « était normal de faire » disent les interviewés dans les enquêtes. De la même manière on donne à savoir ou à connaître pour avoir le plaisir du contre don attendu : les disciples ont compris, les élèves ont intégré telle ou telle notion. Lorsqu'il n'y a plus de plaisir dans le retour, le métier de donateur du savoir devient insupportable et les maîtres se plaignent du caractère peu, pas ou plus gratifiant de leur action. Ils sont désorientés, tombent dans la dépression nerveuse leurs attentes de ces retours et de ce plaisir n'étant pas comblé. Jacques T. Godbout développe cette idée en insistant sur le fait que le don dans les associations se produit en dehors du monde du travail et de l'argent. Or, on s'aperçoit que cette notion de plaisir et d'attente du rendu de la chose donnée apparaît aussi dans le cadre de l'enseignement et de la transmission des savoirs. Le don des savoirs est bien comme s'accordent à le soutenir la plupart des sociologues une affaire de réciprocité et non pas une affaire de gratuité, des retours sont attendus écrit l'auteur [77]. Lorsqu'il analyse le don dans les sociétés modernes l'auteur retient un certain nombre de critères qui semblent du moins en partie s'appliquer à la situation d'enseignement à savoir :

- ▶ le don s'applique si l'étranger est le moins étranger possible, en effet des rapports de proximité sont établis quand cela est possible entre donateur de la science et donataire
- ▶ le degré de contrainte selon lequel le don doit être rendu s'est échappé du modèle, ce qui n'est pas le cas dans notre problématique autour de l'enseignement
- ▶ le don n'est pas gratuit, mais il y a de la gratuité dans le don, en effet les dispensateurs de savoirs ne ménagent pas leurs efforts parfois et se donnent sans compter.
- ▶ le don est spontanéité et obéit à un « mouvement de l'âme », on peut vérifier que dans le cas du rapport maître/élève une part de spontanéité apparaît, émergeant de temps à autre dans les modalités des contenus dispensés.
- ▶ dans le don moderne il y a retour, et on a pu voir que le non retour peut avoir des conséquences fâcheuses sur le destinataire certes mais aussi sur le destinataire.
- ▶ enfin, on donne à savoir dans le but avoué ou non avoué d'un retour. Les connaissances qui dans un premier temps devront être rendues sous forme de devoir, puis de résultat à un examen mais aussi qui devront à nouveau être transmises pour le prestige et le plaisir du donateur à condition qu'il soit cité mais aussi pour que progresse la connaissance en elle-même. Par ailleurs comme dans la plupart des dons archaïques, il faut rendre plus en développant par exemple les connaissances acquises. À partir des biens reçus il faut aller plus loin et tout en reconnaissant avec modestie les biens qui ont été donnés, il faut ensuite en faire quelque chose. Soit de manière concrète comme accéder à une fonction grâce au diplôme, soit en approfondissant ces connaissances pour aller plus loin. L'auteur reprend ensuite l'exemple de certaines formes de dons archaïques analysés par Marcel Mauss : le potlatch caractérisé par la munificence du don, le kula moins violent et circulaire. Il critique de manière approfondie l'analyse de Lévi Strauss qui reproche à Marcel Mauss de s'être interrogé sur le donner, recevoir, rendre alors que pour lui il ne s'agissait dans les sociétés archaïques que d'échange tout simplement. Il rappelle que les travaux de Jacques Lacan se situent dans cette mouvance structuraliste de Lévi Strauss en éclairant la place du symbolique chez les êtres humains, ceci étant par ailleurs selon lui très bien expliqué chez Guy Nicolas. Pour Jacques Lacan, le symbolique est sans doute la loi du don. Le désir ne serait pas le désir d'une chose mais le désir de posséder quelque chose que l'autre a et qui semble prestigieux. C. Gregory montre que le don s'institue entre des personnes. Il s'agit d'un phénomène social dans lequel la chose donnée est moins importante que l'action de donner par qui et à qui. C'est la socialité primaire.

La valeur du don

Jacques T. Godbout parle de « la valeur de lien du don ». Le don a une valeur d'enrichissement du lien entre les partenaires. Ainsi, la chose qui circule, ici le savoir est enrichi un peu plus chaque fois qu'il est transmis ou du moins il a des chances de l'être, s'il ne l'est pas à chaque fois. La valeur de lien n'est pas la valeur d'échange, ce que ça coûte, et la valeur d'usage ne correspond pas à ce que ça vaut aux yeux du donateur ou du donataire. Cette valeur ne peut pas être calculée contrairement à la valeur marchande. Contrairement à ce qui se passe dans l'échange marchand il n'y a pas de coïncidence parfaite, au moins dans les esprits des impétrants, entre les valeurs du don et du contre don. Dans le cas du don du savoir, celui qui donne ne sait pas ce qui lui sera rendu exactement. Une part lui est rendu de manière formelle par le salaire qu'il perçoit mais cela ne lui suffit pas, il espère toujours avoir un contre don d'une autre nature, de la reconnaissance, le succès de ses élèves ou encore l'approfondissement de ses théories. Mais il y a de l'implicite et du risqué dans le don. La chose donnée n'est pas toujours rendue en l'état. Le donateur agit en toute connaissance de cause [78]. Si transmettre des connaissances, c'est faire du commerce, souvent celui qui dispense le savoir sort du marché et il donne sans compter et sans savoir la suite qui sera faite à son action, tout en espérant une suite [79]. Le don n'est pas facile à cerner. On voit bien ce qu'il n'est pas, une marchandise, une chose sans valeur, un acte sans suite mais il résiste à un effort de théorisation, les donateurs et donataires eux-mêmes ayant le plus grand mal à expliquer ce qui se passe quand on donne, quand on reçoit quand on ressent l'obligation de donner ou de rendre. Pourtant il existe, il est quelque chose d'autre qu'un échange marchand même si cela lui ressemble parfois [80].

Jacques T. Godbout a donc insisté avec d'autres sur le fait que le don est sous-jacent à l'échange marchand. Les modernes et la théorie des échanges marchands affirment que derrière le don se cache l'échange [81]. Dans le cas de l'enseignement, on trouve bien entendu une part d'activité marchande. De nombreuses personnes payent pour étudier et pour savoir. D'un autre côté, des entreprises gagnent beaucoup d'argent en dispensant des savoirs. Ces activités sont bien loin de la gratuité. Cependant dans la démarche de transmission des connaissances, il existe quelque chose qui, sans être qualifié de comportement archaïque, se rapproche du don tel que l'a défini Marcel Mauss dans son Essai. La démarche d'enseigner et d'apprendre n'est pas qu'utilitariste. Le rapport à la connaissance est dans une certaine mesure un rapport de respect véhiculant un souci ou une obligation de donner à savoir, sans que la démarche s'arrête là. En effet, on donne à savoir pour que le donataire à son tour redonne une partie du bien à son donateur sous forme de bons résultats par exemple ou sous une autre forme, pour qu'à son tour il redonne et agrandisse la chose donnée, c'est le cas de la recherche scientifique. C'est un fait social total comme le dit Mauss qui implique l'idée que dans la société humaine il n'y a pas que des gestes marchands, il y a des choses à dire à faire connaître pour que les générations suivantes aillent plus loin. C'est une question d'honneur et de responsabilité. Une enquête sociologique réalisée auprès des enseignants du primaire le montrerait aisément. Enseigner la lecture et l'écriture participe au développement d'une société et les acteurs de ce geste se sentent impliqués dans le devenir et le suivi donné à leur action. Donc, l'être humain est aussi un « homo reciprocus » comme le dit Jacques T. Godbout. Les trois piliers d'explication moderne des échanges seraient l'intérêt, le pouvoir et la sexualité. L'auteur pour sa part estime que le don ne doit pas être exclu de cette définition d'autant plus que, selon lui, plus la société est marchande plus on se réfugie dans des démarches oblatives pour retrouver le lien social dont on nous prive, c'est la résistance. L'idée de don est à la fois acceptée et encouragée par les institutions qui se dégagent de cette façon du problème des besoins de tous, voire les ONG par exemple, mais d'un autre côté l'idée de don gêne et semble dangereuse aux yeux des politiques. Le potlatch a été interdit au Canada parce considéré comme immoral et comme un grand gaspillage, on découvre à cette occasion les défenseurs du consumérisme à outrance qui font référence à la morale et qui condamnent le gaspillage ! [82]. L'auteur insiste sur le fait que le don est libre, dans une certaine mesure sans doute mais libre tout de même. Lorsqu'on transmet des savoirs on est payé pour le faire, il y a un intérêt à le faire mais il y a aussi une part de don, dans laquelle on est libre de donner peu ou beaucoup ou pas du tout [83]. Le transmetteur qui ne donne rien est mal considéré par ses disciples et son enseignement ne passe pas. Celui qui sait et qui donne à savoir offre son attention, sa patience, sa générosité, son écoute, sa disponibilité, son temps et aussi et surtout son empathie vis à vis de celui qui reçoit. Cette quantité de choses données n'est sans doute pas mesurable à l'aune des outils de l'utilitarisme et autres tests de connaissances mais tout élève et tout enseignant sait bien qu'il y a une part plus ou moins grande de gratuité dans le travail de

l'enseignant. Encore faut-il pour donner se libérer du calcul de l'intérêt et peut-être aller vers la « décroissance ».

Le don se situe en dehors de ce calcul, le don ne se mesure pas de la même manière. Et on peut vérifier que la réussite de l'enseignement est souvent proportionnelle à la quantité de « gratuit » offert [84]. Le don rend à l'homme sa place dans l'univers et dans l'histoire contrairement à la pensée utilitariste qui consiste à le déconnecter du cosmos. Pensée selon laquelle il s'agit de dompter la nature sans communiquer avec elle [85]. Le don est le contraire de la rupture établie par les utilitaristes entre le producteur et l'utilisateur [86].

Plusieurs éléments méritent d'être retenus dans l'analyse de Jacques Godbout. D'abord l'existence d'un désir de rupture de la part de l'individu qui, de toute façon, cherchera à fonctionner en terme de don et contre don quoique fasse la société. Il fera ce que l'auteur appelle de la résistance. Pour lui, la différence entre la marchandise et le don, c'est le fait qu'il y ait une dépersonnalisation, la chose vendue est vendue à n'importe qui la chose donnée est donnée à quelqu'un en particulier. Avec l'avènement du marché la société devient utilitariste, on produit et on vend une chose parce qu'on pense qu'elle sera utile à l'acheteur [87]. L'Etat intervient dans certains services comme l'éducation prenant alors avec la démocratie les caractéristiques du don. Le meilleur exemple en est le « travail social » précédemment réalisé par la famille, les proches, les associations. Par la suite on tend vers une commercialisation : la femme travailleur social est payée par nous pour garder des enfants qui ne sont pas les siens et à son tour fait garder ses propres enfants par des gens qui sont payés pour ça. Le lien social qu'on croyait perdu réapparaît puisque la femme crée des liens avec d'autres. La société moderne veut nous libérer du lien avec les autres, ce qui est le contraire du don. Mais au fond elle cherche moins à libérer du lien qu'à le rendre marchand. C'est ce qui se passe dans l'enseignement ou du moins ce qu'on veut faire passer. On ne peut pas séparer les deux sphères du marchand et du don, elles coexistent. On veut aujourd'hui marchandiser la connaissance et les savoirs. L'Etat comme le marché dépersonnalise des rapports sociaux [88]. L'auteur cite l'exemple de l'artiste qui fonctionne dans un système de marché : il vend son spectacle et les spectateurs payent pour le voir mais il n'y a évidemment pas que cela, le don s'imisce dans ce schéma par le fait que chacun des impétrants attend plus que de l'argent ou de la valeur artistique, il en va de même pour la question de la transmission des savoirs. Le marché nous libère d'un certain nombre de contraintes d'ordre interpersonnelles mais il ne nous libère pas de tout.

Alain Caillé et l'utilitarisme

Pour Alain [89] une des notions clés est celle de l'utilitarisme. Pour l'auteur, la posture utilitariste dans les sciences sociales consiste à tout analyser de manière économique ou economiciste. C'est sans doute le cas pour l'enseignement. On se dirige actuellement vers une fonctionnarisation totale. Il s'agit d'instruire et de former pour rendre les apprenants utiles et performants dans les entreprises ceci à grand renfort de stages non rémunérés et d'adaptation des contenus non plus au service de l'approfondissement des connaissances pour elles-mêmes mais dans un but economiciste, pour reprendre le terme utilisé par Alain Caillé, qui consiste à rendre les individus utiles à la société et susceptibles par leurs apprentissages et leurs performances de permettre aux entreprises de rester concurrentielles et surtout rentables. Le don n'a plus sa place, et la « résistance » dont parle Jacques T. Godbout qui consiste à mettre en place, en face de cette démarche utilitariste, une action de réhabilitation de la part nécessaire au maintien du lien social par la transmission des connaissances trouve difficilement les arcanes favorables à son développement. Plus ou moins consciemment des actions se mettent en place pour défendre la liberté d'apprendre, de se former et de choisir en dehors des chemins pré-tracés de l'utilitarisme : ponctuellement des enseignants s'acharnent à montrer que dans l'enseignement, d'autres paramètres que l'utilitarisme entrent en ligne de compte, tel est le cas de certaines expériences conduites à Berlin par exemple, où voient le jour des écoles alternatives privilégiant le lien social, le don de soi, le travail sur la construction identitaire des élèves. Ces expériences sont rares, difficiles à mettre en place face au rouleau compresseur de la rentabilité en matière d'enseignement.

Une autre idée reprise chez l'auteur permettant d'étayer cette problématique est la question du rationnel. En effet, les utilitaristes se disent individualistes méthodologiques mais surtout partisans d'actions rationnelles. Pour eux, il y aurait dans l'action sociale une homogénéité des causes et des effets tout serait calcul. C'est du donnant donnant, le

tout dominé par la raison et le fonctionnel. Pourtant d'autres sociologues ont pressenti la place, l'apparition et le maintien du lien social à partir d'autres concepts : Tocqueville montre que la société états-unienne se base sur le sentiment religieux, Durkheim montre que dans le contrat il y a du non contractuel. Weber s'attarde sur les origines religieuses de notre temps. Ce rapide rappel historique mériterait d'ailleurs de faire l'objet d'un approfondissement ultérieur tant il semble riche d'enseignement pour ce propos. Mais dans un premier temps il s'agit plus modestement d'apporter quelques pierres dans le jardin de l'utilitarisme pour mieux montrer l'importance du don. Aujourd'hui, la morale, le symbolisme, la religion viennent en second lieu pour expliquer le lien social, alors que pour de nombreux chercheurs, ils semblent occuper la première place. Il est évident qu'il est difficile de penser de façon rationnelle l'irrationnel au risque de se faire traiter de non scientifique. Alain Caillé nous rappelle que Marcel Mauss montre que les sociétés traditionnelles s'organisent autour d'une règle obligatoire, le don, que le don est la trame du lien social, que sans lui il n'y a pas de lien social. Cependant sauf exception, les sciences sociales font preuve d'orthodoxie et refusent cette idée. En sciences de l'éducation et en didactique des langues en particulier, l'orthodoxie est de rigueur. Les méthodes actuelles, dominées par le cadre européen en matière d'enseignement, apprentissage et évaluation en langue, en sont un exemple. Tout y est défini en détail, les contenus, les connaissances à acquérir, la manière de les acquérir, les objectifs et bien entendu les besoins et les référentiels sont extrêmement détaillés. La part laissée au don, au contraire, est bien maigre. Pourtant une part de ces contenus concerne le culturel dans ce qu'il comporte d'historique ou de comportemental et de mémoire culturelle : les cultures sont racontées, décrites toujours dans un objectif utilitariste, pour que le locuteur en langue étrangère soit capable d'évoluer sans malentendus culturels à l'intérieur de la culture cible. Mais, on peut tout de même se demander s'il suffit de décrire la société Warlpiry [90] en Australie pour être capable de s'y mouvoir sans difficulté. Alain Caillé rappelle la théorie de Mauss selon laquelle le don consiste à « sortir de soi-même ». Si apprendre une langue étrangère en Europe consiste à sortir de chez soi, pour des raisons purement utilitaristes, on comprend l'écart qui apparaît entre les objectifs et l'analyse déployés dans le cadre européen et la réflexion qui porte l'idée de « sortir de soi ». L'auteur précise que deux modèles coexistent dans la compréhension de la notion de don : le sacrifice ou l'achat qui en fait ne sont pas des dons. En d'autres termes, si je donne sans arrière-pensée, sans réfléchir, je méprise l'autre, ce n'est pas un don, si je donne en pensant à ce que cela va me rapporter, c'est un achat. La notion d'achat est claire, elle a été suffisamment décrite dans les échanges soit anciens soit contemporains. Quant à la notion de sacrifice, elle véhicule l'idée de sacré, de croyances voire de surnaturel à laquelle on préférera la notion de don subsumée par la nécessité du lien social. Pour Alain Caillé, le paradigme du don est très proche du paradigme du politique, le don sert à négocier à échanger avec des ennemis ou des amis. De là son jugement sur l'inanité des sciences sociales, en effet, pour lui, « la science commence lorsqu'on se débarrasse des jugements de valeurs pour produire uniquement des jugements de faits ». Il propose par exemple pour les étudiants toutes disciplines confondues, une discipline à vocation synthétique sur le plan théorique, il a fait une pétition pour cela et il propose que les étudiants fassent de l'anthropologie, de la sociologie, des sciences économiques et de la philosophie politique.

La double vérité du don de Pierre Bourdieu [91]

Le don pour énigmatique qu'il soit se trouve en plus frappé d'ambiguïté. Donner à savoir ou bien à connaître consiste sans doute en un acte comportant obligatoirement une part de gratuité et reconnu comme tel par les donateurs, c'est un refus du calcul égoïste. Cependant l'idée même de l'existence du contre don sous-entend le fait que le donneur a tout de même à l'esprit la conscience de la logique de cet échange tout en déniait le caractère contraignant voire coûteux du don. C'est la double vérité du don chez Pierre Bourdieu qui se rapproche parfois du mensonge à soi-même et aux autres. Cette dualité n'exclut cependant pas la nécessité pour le don des savoirs de présenter un caractère de générosité [92].

Selon Pierre Bourdieu, le don ne serait que le résultat d'une illusion de don et en fait le produit d'une dénégation sur laquelle tout le monde s'accorde ; tout le monde sait qu'il ne s'agit pas vraiment d'un don et qu'il y a derrière le don un intérêt ou un calcul, mais on fait comme si cela n'existait pas. Il parle de méconnaissance partagée. Le don rentre dans le système de l'économie des échanges symboliques. Les gens qui donnent ne sont pas seulement animés consciemment par leur générosité, ils sont plutôt le fruit, le résultat, du fait de leur éducation et de leur histoire sociale personnelle de la constitution d'un habitus tel que le définit le sociologue. On donne parce qu'on est

programmé pour donner depuis toujours.

Cette idée de la double vérité du don ne constitue pas un frein au développement de l'idée de la présence du don dans la question de la transmission des savoirs au contraire elle permet plutôt de l'éclairer. Transmettre des connaissances quelles qu'elles soient, ou enseigner c'est plus que déverser tout simplement des informations dans des têtes vides ou presque sans qu'il y ait interaction ou suivi à cela. Transmettre c'est donner à savoir, donner de soi, de son expérience, de son vécu, de sa vision du monde. C'est aussi attendre ou espérer un retour sous des formes très diverses. Cependant pour raccrocher cette idée de la double vérité du don de Pierre Bourdieu, on ajoutera que ce don et ce contre don sont réalisés à la fois consciemment et inconsciemment. Malgré les apparences, il y a bien une part de calcul autre que celle mentionnée plus haut du gain d'argent ou de la rentabilité marchande. Cette part de calcul ou d'intérêt ou encore d'attente, c'est peut-être cette part soit de gratitude soit de suivi dans le transfert des connaissances. L'enseignant attend des résultats bien entendu de la part de ses élèves mais aussi sans doute que le message qu'il a donné soit à son tour redistribué. On est bien dans le paradoxe de la double fonction du don. Ce qui est regrettable, c'est le fait que ce caractère de don soit complètement occulté dans la question de l'enseignement alors que si on s'y intéressait on pourrait appréhender différemment la question de la transmission des savoirs et sans doute remédier à un certain nombre de problèmes qui s'y posent. Pour Pierre Bourdieu, l'échange de dons fait partie de l'économie des biens symboliques [93]. Celui qui donne, l'enseignant, et celui qui reçoit, l'apprenant, sont préparés à donner et à recevoir par un phénomène de socialisation complexe depuis leur plus jeune âge par l'éducation en particulier.

La question de la double vérité du don s'applique donc dans une certaine mesure à l'enseignement. En effet, l'enseignant donne des choses consciemment, le discours des enseignants est à cet égard très révélateur du style, on se « tue » à leur faire passer des choses, on se dévoue « corps et âme » dans cet exercice, on ne « compte pas son temps », ni ses « efforts » et on est récompensé ou au contraire, on n'obtient rien en retour. Pour autant, ce calcul souvent conscient se situe dans le registre du don, dans le sens où la démarche de don n'est pas obligatoire, de nombreux enseignants fonctionnent dans le magistral, je déverse et je ne donne pas un savoir à qui veut bien l'entendre celui qui ne prend pas qui ne reçoit pas tant pis pour lui, j'ai fait mon travail, j'ai dispensé le bagage nécessaire à l'obtention de la note ou du diplôme donc je suis « quitte » comme dans un échange marchand. Le reste ne me concerne pas. De nombreux enseignants déversent ainsi des quantités de choses volontairement ou involontairement incompréhensibles sans qu'il y ait dans leur geste aucune place pour le don. C'est bien de cet espace et de cette forme de don sachant qu'elle est paradoxale dont il s'agit ici. Mais aussi et surtout de la non prise en compte dans l'évolution des questionnements dans l'enseignement de l'existence de quelque chose de donné d'une part et d'une attente de contre don d'autre part, toutes les deux informelles, souvent tacites mais en tout cas indispensables à l'acte de transmettre. Si on n'exclut la dimension don et contre don dans la transmission des savoirs et l'enseignement en général, plus besoin de personnes en chair et en os, les livres et la vidéo suffisent. D'où l'actuelle propension à promouvoir l'enseignement à distance sous toutes ses formes qui fait totalement abstraction de l'importance du don. Les transmetteurs de savoirs et de connaissances le savent et le disent, le don et l'abnégation voire le sacrifice font partie de leur fonction et de leur fonctionnement même si tout est fait, comme dans le cas par exemple du cadre européen pour les langues, pour rendre cette activité plutôt économique et mercantile. Il y a bien une résistance comme le dit Jacques T. Godbout et une dénégration comme choisit de la nommer Pierre Bourdieu. Cette résistance se trouve aussi institutionnalisée, dans le sens où les individus n'en ont pas forcément conscience, il n'en demeure pas moins que le choix ou le désir de donner une dimension de générosité à l'enseignement existe bel et bien [94]. Le don est ainsi récupéré pour être institutionnalisé. Cependant il échappe aux bulldozers du libéralisme à outrance et comme le montre Jacques T. Godbout, plus on essaie de rendre mercantile le moindre de nos gestes pour des raisons dites justes, réfléchies et pour le bien de tous, comme la privatisation des universités vers laquelle on se dirige d'un bon pas, plus on essaie de déshumaniser les échanges, plus les individus font preuve d'ingéniosité pour laisser une place au don, pour la simple raison que l'individu se construit par le lien social et essentiellement par lui. On n'a jamais autant donné qu'aujourd'hui. Et si d'un côté les marchands et autres banquiers ont réussi à transformer les cadeaux de mariage où apparaissait la personnalité du donneur, en listes de mariage et aujourd'hui en chèques cadeaux, il s'avère que d'un autre côté, même si le geste n'est pas exactement le même, les gens ont donné énormément pour l'aide aux victimes du

tsunami en 2004. De la même manière plus le conseil de l'Europe pousse à la mercantilisation des savoirs, plus on voit apparaître des expériences portées par un idéal inverse qui est celui du don de soi et des connaissances [95]. Pierre Bourdieu n'hésite pas à parler de cynisme pour illustrer le caractère totalement déshumanisé des textes ou des consignes institutionnelles qui prétendent et qui réussissent à infiltrer de cette manière toutes les sphères de la vie sociale y compris l'éducation et l'enseignement. On peut se rendre compte en analysant la terminologie éducative des dérives qui apparaissent et des objectifs à peine masqués des décideurs en matière d'enseignement et de formation. On ne citera à titre d'exemple que la fameuse « formation continue » qui n'a rien de formateur et rien de continu dans la plupart des cas puisqu'elle offre tout simplement à des gens sans travail et sans formation « la chance » de « s'occuper » l'espace d'un moment et de faire gagner de l'argent à des formateurs d'un autre côté.

D'une manière générale, le don qui comme le dit Pierre Bourdieu, tend à ne devenir qu'un îlot dans le monde du donnant-donnant de l'économie libérale, perdure malgré tout dans les activités humaines contre vents et marées. Le don sert à créer entre les individus des relations durables ou des antipathies durables dans le cadre du copyright par exemple. Sans être mesuré à l'aune du degré de l'abnégation, du désintéressement total, de la gratuité parfaite, le don (ou le contre don) est présent dans l'émergence et le maintien du lien social. Dans le cas de la transmission des savoirs, il est indispensable et omniprésent. Dans le cas contraire les donateurs et receveurs notent un dysfonctionnement, une absence d'authenticité, de contact humain, voire de plaisir et de bonheur d'apprendre pour l'élève, de gratification pour le maître. Il s'agit peut-être d'une prise de conscience du risque de mise en péril de la cohésion sociale, d'ailleurs la colère des lycéens et des étudiants relayait d'une certaine manière cet appel à plus d'écoute plus d'humanisme ou d'humanité dans l'enseignement [96]. Le don entre dans la logique des échanges symboliques définie par Pierre Bourdieu. De la part de celui qui donne et de la part de celui qui reçoit des savoirs ou des connaissances, il y a une attente qui actualise l'habitus qui la précède. Attente de contenus certes mais également attente de « la chose donnée » ou de « la chose rendue », c'est-à-dire un brin de déférence, de gratitude pour les uns et un brin d'intérêt, d'attention, de conseils, de relations personnelles pour les autres. Il y a en chacun des dispositions durables qui rendent les gens aptes et enclin à entrer dans ces échanges pour reprendre la terminologie bourdieusienne. Dans l'idée de conforter l'importance du paradigme du don dans l'enseignement on retiendra la notion de ronde des dons et le plaisir qu'elle procure, soulignée par le sociologue italien Rizzo Pantaléo dans un article de la Revue Passerelle Eco [97] traitant du circuit Kula. L'auteur insiste en premier lieu sur la différence existant entre par exemple le troc et le don. En effet, les actions de transférer dans le don et le contre don transcendent l'individu et sont l'occasion d'une émotion positive en général ce qui n'est pas (ou beaucoup moins) le cas dans le troc ou l'échange marchand. En second lieu il évoque les plaisirs ou d'ailleurs les désagréments qui apparaissent en donnant et en recevant. Il remarque aussi l'existence d'une ronde de don, c'est-à-dire que le don sort de la réciprocité purement bilatérale entre deux personnes. Il cite René Chopard pour qui « la notion de relation bilatérale finie perd toute pertinence. » Ce qui retient l'attention c'est l'idée que le don du savoir et de la connaissance ne s'arrête pas à cette relation bilatérale enseignant/enseigné, elle n'a de raison d'exister que pour ensuite être reproduite. On donne à connaître non seulement pour que le partenaire transmette à son tour les choses à savoir mais aussi pour qu'il les développe, les affine tel est en principe la démarche universitaire par exemple.

Tout ceci se passe consciemment ou inconsciemment de manière assez conventionnelle [98]. La transmission des savoirs est encore finalisée dans certains pays et en France également par des rites très particuliers comme la soutenance de thèse qui consiste en une reconnaissance par des pairs de l'acquisition par l'impétrant d'une certaine quantité de savoirs ou de compétences, le cas des concours également pourrait rentrer dans ce cadre. En tout cas dans l'exemple de la transmission des savoirs on ne se trouve pas dans une situation relationnelle neutre comme dans le cas du troc ou de l'échange marchand où, une fois les choses remises à l'autre chacun s'en va de son côté sans se soucier du devenir de ces choses. Dans la kula comme dans la transmission des savoirs, les choses données ont une vie elles vont évoluer, se transformer, grossir ou parfois même disparaître si leur contenu n'a pas assez de valeur d'intérêt ou de richesse pour perdurer dans l'esprit des récepteurs. Les choses données ne font alors que passer. Le donneur n'est qu'un médiateur dont la raison d'être est la transmission. D'ailleurs, les choses qu'il donne ne lui appartiennent pas en propre, il les a reçues de quelqu'un d'autre, il les a embellies, transformées et voilà qu'à son tour, il les donne à d'autres pour qu'elles changent et se développent. Ceci étant évidemment plus prégnant dans certains cas que dans d'autres. A la différence du troc ou de l'échange marchand,

les connaissances ont une valeur reconnue socialement par tous, le savoir est en général respecté, estimé dans un consensus flou mais réel. Le troc et l'échange marchand sont réalisés entre des personnes étrangères l'une à l'autre par contre le don et le contre don se mettent en place entre des personnes qui ont un lien créé ou à créer durable et fort. C'est le cas de l'enseignement où les partenaires ont besoin de se connaître de se rencontrer et d'engager la relation nécessaire et indispensable à l'appropriation des choses à savoir.

[99]

En sociologie de nombreux auteurs travaillent ou ont travaillé à partir du concept de réciprocité. Dans le domaine des sciences économiques et de la communication, l'idée fait également recette. Lorsqu'on choisit de bâtir une théorie ou d'appliquer quelques notions théoriques à une pratique ou à une réalité sur et à partir du paradigme de don on ne peut pas faire l'impasse sur la notion de réciprocité. On se demande alors si don et réciprocité sont deux manières différentes d'appréhender un seul fait social ou si les chercheurs mettent en réalité des choses différentes dans la signification qu'ils lui donnent, s'il s'agit d'un autre concept ou si ce sont les disciplines elles-mêmes qui ont fait le choix délibéré d'adopter une terminologie plutôt qu'une autre [100]. Enfin on peut se demander ce qu'apporte la notion de réciprocité à un développement théorique sur le don. Pour Dominique Temple, le don analysé par Marcel Mauss et qui est constitué de prestations variées et différentes les unes des autres, est intégré dans la réciprocité et ce depuis toujours dans les communautés humaines. C'est dans la réciprocité qu'il va acquérir un sens. Mais la réciprocité peut prendre d'autres formes que le don comme la vengeance ou le mariage. Les interrelations humaines prennent des significations très variées et le don en est une parmi d'autres. Le don entre donc bien dans la réciprocité sachant que beaucoup d'autres choses que le don entrent dans la réciprocité. Pour Marcel Mauss le don est le premier terme d'un ensemble de trois : le don, le recevoir et le contre don, le tout constitutif de la réciprocité. En quelque sorte le don est l'ancêtre de l'échange tel qu'on le conçoit aujourd'hui. Dès le début du 20^{ème} siècle on s'est aperçu que toutes les sociétés humaines ne fonctionnaient pas sur l'échange comme le soutenaient les économistes. On se rend compte aujourd'hui que la présence du don est vérifiable dans de nombreuses activités humaines comme la transmission des savoirs ce qui est censé être démontré ici [101].

Perspectives

Après avoir ainsi dans un premier temps posé les jalons d'un parcours où on tentera de faire fusionner les théories sur le don et les théories sur l'enseignement, il serait éclairant de revisiter les expériences et applications réalisées par des didacticiens et cela en diachronie. En effet, nombreux sont les pédagogues qui concèdent ou qui ont concédé au don, sans forcément le savoir, la part qui est sans doute la sienne dans l'enseignement en général. Cette analyse et son compte rendu doivent faire l'objet d'un autre travail. A titre indicatif on notera les propos de Philippe Meirieu. Il réfute en particulier la déshumanisation des acteurs de la transmission des savoirs. Dans une conférence à l'UTLS [102] sur l'obligation de transmettre, il insiste sur la nécessité de transmettre de la culture, des idées, des comportements, des habitudes, des règles. Pour lui ne pas transmettre est une démission. En second lieu il souligne l'importance de la liberté. On ne peut pas transmettre à quelqu'un qui ne veut pas recevoir [103]. L'utilitarisme est donc ici pris à partie. Même si le transmetteur juge sa démarche utile, rentable, indispensable, si le récepteur pour des raisons diverses et variées ne veut pas apprendre la transmission n'a pas lieu. Pour Philippe Meirieu la transmission est une obligation mais aussi une impasse. Le traitement théorique du phénomène de transmission et d'apprentissage n'est pas aisé. On a affaire à des personnes, des êtres humains, des apprenants ou des enseignants, qui agissent et interagissent dans toute leur singularité. Voilà pourquoi on frôle l'impossible ou l'impasse, et ceci d'autant plus qu'on appréhende la question d'un point de vue purement et simplement utilitariste. On privilégie les savoirs instrumentaux et l'utilité. L'auteur montre également la nécessité d'une sorte de rétraction ou de retenue, ce sont ses termes, de la part de l'enseignant. Si l'on admet que pour mieux comprendre l'enseignement on s'autorise à tenter le paradigme du don, on ne peut que faire le rapprochement avec les idées de Philippe Meirieu. Apprendre et enseigner ce n'est pas vendre ou acheter. Par définition on doit apprendre une chose sans la connaître et sans savoir apprendre, ce qui complique passablement l'action [104]. Envisager, au moins en partie la question de l'enseignement par le biais de l'idée de don pourrait constituer une alternative pour sortir de

cette impasse [105]. Enfin, Philippe Meirieu considère qu'il faudrait aujourd'hui redonner aux savoirs leurs valeurs et en persuader les élèves par des techniques alternatives, or, il semble que cette hypothèse soit par certains côtés, assez proche d'une analyse de l'éclairage de l'enseignement par la théorie du don. En effet, une relation dépersonnalisée entre les partenaires de la communication didactique, et ne visant que le profit ne peut aboutir. Pour réinstaller les savoirs dans l'ordre du désirable, comme le dit l'auteur, il faudrait sans doute que les modalités de transfert des connaissances soient établies dans une démarche non pas de vente et d'achat mais de l'ordre du don et contre don ce qui par ailleurs constitue un caractère définitoire au moins en partie de la fonction d'enseigner et de celle d'apprendre. On n'enseigne pas et on n'apprend pas en faisant abstraction de la personnalité, du vécu, de l'histoire intime des impétrants [106].

[1] Adopter un nouveau paradigme pour « inviter, modestement la communauté savante à défricher d'autres terres que celles qu'elle exploite, depuis si longtemps, avec des rendements manifestement décroissants, à tourner le regard dans des directions qu'elle ignore, et à se mettre au travail collectivement dans ce sens » « Ce que donner veut dire, don et intérêt » Revue du MAUSS semestrielle n1 p.4

[2] « Le don n'est pas une pratique sociale parmi des dizaines d'autres. Il n'est pas la cerise sur le gâteau, l'épiphénomène de vraies réalités qui se noueraient hors de son champ. Sous sa forme agonistique, il constitue bien dans la société archaïque ce phénomène social total décrit par Mauss ; ou encore il y représente la forme générale du rapport entre les hommes et du rapport des hommes avec la nature et le cosmos. » Alain Caillé p.4.

[3] Bruno Karsenti dans un article publié sur Internet en 2003 suite à une publication de janvier 1994, intitulé « Le don perdu »

[4] Derrida J. « Donner le temps, la fausse monnaie, Galilée 1991. En parlant du don « Car voici l'impossible qui semble ici se donner à penser. » cité par B.Karsenti

[5] Autant Maru (dieu de la guerre) donne autant Maru prend Rev Taylor Te Ika a Maui Old new zeland p.130 prov.42

[6] « Le système que nous proposons d'appeler le système des prestations totales, de clan à clan, celui dans lequel individus et groupes échangent tout entre eux, constitue le plus ancien système d'économie et de droit que nous puissions constater et concevoir. Il forme le fond sur lequel s'est détachée la morale du don-échange. Or il est exactement toute proportion gardée, du même type que celui vers lequel nous voudrions voir nos sociétés se diriger » p.264

[7] En fait ces dons ont une propriété talisman

[8] C'est la « circularité et la réversibilité induites » pour reprendre ses propres termes.

[9] Cette allusion ne pourra malheureusement pas rester allusive donc : « La notion biblique de création est rassemblée dans un verbe, le verbe bara, dont l'emploi est réservé à l'action de Dieu. Dieu seul en est le sujet. Ce verbe se distingue des autres verbes comme façonner, pétrir ou modeler, qui sont pris dans l'ordre de l'activité humaine artisanale. L'usage de la main est récusé au profit de la parole. Le verbe bara apparaît dans les récits en lien avec la parole. La notion d'action par la parole exprime une qualité de maîtrise et de domination sur ce que la matière a d'opaque, de résistant ou de pesant. La maîtrise par la parole est au service de la confession de foi en un Dieu unique, dont l'action est universelle et toute-puissante. » Jean Michel Maldamé [-><http://biblio.domuni.org/arti...>]

[10] Jacques T. Jacques T. Godbout n'affirme-t-il pas : « Il apparaît ainsi que la conversation, chez les modernes, fonctionne exactement comme la (le pour Mauss) kula, l'échange cérémoniel des Trobriandais, longuement décrit par B.Malinovski » p.22 de « L'esprit du don »

[11] « &l univers du don requiert l'implicite et le non-dit. La magie du don n'est susceptible d'opérer que si les règles demeurent informulées » p.11

[12] La richesse confère du « mana » de l'honneur et du prestige, on peut perdre ce mana si on ne rend pas les dons offerts

[13] Polanyi distinguait trois systèmes de circulation des choses : le marché, la redistribution et la réciprocité

[14] « Les dons circulent&. avec la certitude qu'ils seront rendus, ayant, comme « sûreté » la vertu de la chose donnée qui est elle-même cette « sûreté » Mais il est dans toute société possible, de la nature du don d'« obliger « à terme » p.199

[15] Cf article sur culture ordinaire culture cultivée

[16] Ce qui n'a pas toujours été le cas au temps des précepteurs par exemple

- [17] Le potlatch qui veut dire nourrir consommer chez habitants des Rocheuses en Amérique du nord : fête rituelle de l'été où il y a des morts dans les combats de chefs et où on détruit des quantités énormes de biens offerts. C est une « prestation totale de type agonistique » de type combat
- [18] Nonobstant le fait que le rendu dans le cas de l'enseignement doit être au moins équivalent à ce qui est donné, la bonne note en dépend
- [19] D après Malinowski les donateurs deviennent la fois suivante les donataires
- [20] Les tongas ont une force qui peut leur servir si le don n est pas rendu
- [21] « Les choses morales sont des biens, des propriétés, objets de dons et d'échanges on donne des chants, des danses »
- [22] Le « hau » qui veut dire à la fois vent et esprit en maori, c est l'esprit des choses.
- [23] p.159
- [24] Tel l'avant propos de Jacques T.Godbout dans son livre « L'esprit du don » : « Il est d'usage, spécialement dans les ouvrages de sciences humaines et sociales, de nommer les personnes, toujours nombreuses, envers qui l'on se sent redevable d'une idée, d'une critique, d'une information, d'une remarque, ou encore, d'une aide matérielle ou affective. Ce seul fait atteste l'importance des relations de don et de gratitude à l'étude desquelles le présent livre est consacré. » p.7
- [25] Mauss cite M.Brown à propos des Andamans dans le golfe du Bengale « Personne n est libre de refuser un présent offert. Tous, hommes et femmes, tâchent de se surpasser les uns les autres en générosité. Il y avait une sorte de rivalité à qui pourrait donner le plus d'objets de plus de valeur »
- [26] « Marcel Mauss cite F Boas p 215 : & les choses morales sont des biens, des propriétés, objet de dons et d'échanges&. On laisse à la tribu à qui on l'a transmis le corroborée, la représentation qu'on lui a apprise & parfois on laisse une danse en échange : « voici votre chant d'hiver, votre danse d'hiver, tout le monde prendra de la propriété sur elle, sur la couverture d'hiver ; ceci est votre chant, ceci est votre danse.(Kwa tome 3)
- [27] « On recherche en tout ceci à montrer de la libéralité, de la liberté et de l'autonomie, en même temps que de la grandeur. Et pourtant au fond, ce sont des mécanismes d'obligation, et même d'obligation par les choses qui jouent. » p.177
- [28] « C est la vieille morale du don devenue principe de justice » op.cit.p. 170
- [29] Concernant le kula mélanésien des points communs apparaissent de façon troublante avec le sujet « &échanges pratiqués par des chefs, échanges en apparence désintéressés mais au service de la renommée des donateurs, échanges où règne la rivalité entre les individus qui convoitent de recevoir en don le même objet précieux, actes de donation qui comme le dit Marcel Mauss « affectent des formes très solennelles » et ce n est pas la définition du mot « colloque ». Des travaux ultérieurs sur la question du kula mélanésien montre que ces dons servent à créer des alliances et à modifier identitairement les personnes, à les magnifier. Ce n est toujours pas la définition du mot « colloque » « Ce qui intéresse les gens n est pas de récupérer au plus vite leur propre kitoum ..ce n est pas non plus de le remplacer au plus vite par un kitoum de rang égal&c est de le lancer le plus loin possible et de le laisser circuler le plus longtemps possible pour qu'il porte avec lui le nom de son donateur originaire, pour qu'il le fasse grandir et que l'objet se charge de plus en plus de vie, de valeur en se chargeant de tous les dons et de toutes les dettes que sa circulation engendre et annule. p.128 Godelier Sauf que dans le kula, une fois rendue la dette est annulée
- [30] « Dans le régime du don (&.) La vie matérielle et morale, l'échange y fonctionnent sous une forme désintéressée et obligatoire en même temps. De plus, cette obligation s exprime de façon mythique, imaginaire ou, si l'on veut collective : elle prend l'aspect de l'intérêt attaché aux choses échangées : celles-ci ne sont jamais complètement détachées de leurs échangistes ; la communion et l'alliance qu'elles établissent sont relativement indissolubles. En réalité, ce symbole de la vie sociale la permanence d'influence des choses échangées- ne fait que traduire assez directement la manière dont les sous-groupes de ces sociétés segmentées, de type archaïque, sont constamment imbriquées les uns dans les autres, et sentent qu'ils se doivent tout » p.194
- [31] « Mais la destruction proprement dite semble constituer une forme supérieure de dépense. On l'appelle « tuer de la propriété » p.201
- [32] « l'une des meilleures traductions de ce mot c est : autorité, richesse » p.203
- [33] Certains objets sont thésaurisés, on ne porte les bijoux que rarement, on les garde pour ce qu'ils représentent. Certains objets circulent puis reviennent ils ne peuvent pas être remis à n'importe qui et ni trop tôt, ni trop tard. Il y a des moments pour tout recevoir et d'autres pour seulement donner.
- [34] « Le premier détenteur, tradens, manifeste sa propriété, se détache solennellement de la chose, la livre et ainsi achète l'accipiens. Celui qui

reçoit la chose la prend dans sa manus et non seulement la reconnaît acceptée mais se reconnaît lui-même vendu jusqu'au paiement » p.237

[35] « Le don est ce qu'il faut faire, ce qu'il faut recevoir et ce qui est cependant dangereux à prendre. La chose donnée elle-même forme un lien bilatéral et irrévocable, surtout quand c'est un don de nourriture » p.249

[36] Les cinq motifs du don : le devoir, l'intérêt (il me donne, il m'a donné, il me donnera), la crainte (je ne suis pas à lui, il n'est pas à moi, il pourrait me faire du mal), l'amour (il m'est cher, je lui suis cher), la pitié (il est pauvre et se contente de peu)

[37] On ne peut pas « être en reste » comme on dit on doit donner plus qu'on ne reçoit. Même si on est pauvre, on reçoit en « grand seigneur » Dans la vie sociale, l'invitation doit être faite et acceptée. Il arrive même que les choses vendues aient une sorte d'âme et qu'elles soient suivies par leur ancien propriétaire. Les échanges de cadeaux à Noël sont de l'ordre du rite et il est quasiment impossible d'éviter de les recevoir ou d'en offrir. Il y aurait sans doute « une forme permanente de la morale contractuelle ? L'exemple de la fée oubliée au baptême à qui on n'a pas donné ce qu'on devait.

[38] « Les cadeaux au chef sont des tributs & ce sont déjà des contre-prestations & pour maintenir une alliance profitable » op.cit.p.268

[39] Donner, c'est manifester sa supériorité, être plus, plus haut, magister ; accepter sans rendre ou sans rendre plus, c'est se subordonner, devenir client et serviteur, devenir petit, choir plus bas op.cit. p.269

[40] « Mais est-il sûr qu'il en soit autrement parmi nous et que même chez nous la richesse ne soit pas avant tout le moyen de commander aux hommes » op.cit.p.270

[41] « Les dons circulent & avec la certitude qu'ils seront rendus, ayant, comme « sûreté » la vertu de la chose donnée qui est elle-même cette « sûreté » Mais il est dans toute société possible, de la nature du don d'« obliger « à terme » op.cit.p.199

[42] Directeur d'études à l'EHESS

[43] « Et l'on croyait comprendre pourquoi, une fois donnée, une chose emporte avec elle quelque chose des personnes et s'efforce de retourner tôt ou tard vers celle qui, pour la première fois l'avait cédée. » op.cit.p.20. Godelier critique le fait que Mauss ne se soit pas interrogé sur le don mais seulement sur l'obligation de rendre la chose donnée on ne peut pas d'après Godelier arriver à la conclusion ci-dessus en faisant l'économie au préalable d'un travail sur le don lui-même.

[44] « et j'étais sous l'influence d'une troisième conviction, provenant également de Lévi-Strauss, celle de la primauté du symbolique sur l'imaginaire et sur quelque chose appelé d'un terme indéfini, le « réel » Car pour Lévi-Strauss le symbole était à la limite plus réel que la réalité qu'il signifiait » op.cit.p. 15

[45] Annette Weiner "Inalienable Possessions : the Paradox of Keeping-while-Giving" Berkeley University of California Press 1992

[46] « Donner semble ainsi instaurer une différence et une inégalité de statuts entre donateur et donataire, inégalité qui dans certaines circonstances peut se muer en hiérarchie : si celle-ci existait déjà entre eux avant le don, celui-ci vient à la fois l'exprimer et la légitimer. » op.cit..21

[47] Lévi-Strauss critique le travail de Mauss en disant que la hau, la force ou l'esprit de la chose donnée, n'est pas la raison de l'échange on ne donne pas parce qu'il y a de la hau dans la chose on donne parce que c'est une nécessité inconsciente qui trouve son origine ailleurs.

[48] Le reproche fait actuellement par l'église de l'utilisation des dons faits pour la recherche sur les maladies génétiques montre bien le suivi de la chose donnée, cet argent doit servir pour certaines et pas pour n'importe quoi.

[49] « C'est ici, devant la nécessité d'expliquer la présence d'une « force » dans les choses données, que l'analyse de Mauss a, selon nous, dévié et finalement dérapé, ouvrant son flanc à la critique de Lévi-Strauss » écrit Maurice Godelier op.cit.p.65

[50] Lévi-Strauss présente ainsi sa position par rapport à Mauss : « en fait ce n'est pas autre chose que la pensée de Mauss traduite de son expression originale en termes de logique des classes dans ceux d'une logique symbolique qui résume les lois les plus générales du langage ». Pour lui le langage serait apparu tel le big bang d'un seul coup

[51] Lévi-Strauss parle de « signifiants flottants » voire « vides de sens » en insistant sur le caractère qu'il juge essentiellement symbolique du don. Une valeur floue de signification est donnée, une force comme dit Mauss pour résoudre la difficulté de la différence entre signifiant et signifié d'où la notion de symbole chez Claude Lévi-Strauss à l'état pur sans qu'on sache à quoi le rattacher.

[52] « Comme le langage, le social est une réalité autonome, la même ailleurs, les symboles sont plus réels que ce qu'ils symbolisent, le signifiant précède et détermine le signifié

[53] « & tout pouvoir contient des « noyaux d'imaginaire » qui ont été nécessaires à sa formation et à sa reproduction. Or, l'imaginaire n'a de force que quand il est croyance, norme de comportement, source de morale » op.cit.p.47

[54] A propos de la distinction entre ces trois ordres Maurice Godelier fait référence à Jean-Joseph Goux « à propos des trois ronds » in Lacan avec les philosophes, Albin Michel, Paris 1991, p173-178.

[55] « Ces choses gardées, des objets précieux, des talismans, des savoirs, des rites, affirment en profondeur des identités et leur continuité à travers les temps. Plus encore, elles affirment des différences d'identité entre les individus ou les groupes. » op.cit p.49

[56] Maurice Godelier rappelle le Keeping-for-Giving et Giving-for-Keeping, on donne en même temps qu'on garde mais on donne aussi pour garder. L'homme comme les animaux vit en société mais également produit de la société pour vivre ou survivre.

[57] Pour revenir sur la pertinence du symbolique ou de l'imaginaire et sur les théoriciens qui donnent la primauté au symbolique, il faut noter cette remarque de Maurice Godelier op.cit.p.54 « Avant le symbole il n'y avait rien, ensuite il y eut tout. Avant, l'émergence du langage, avant la prohibition de l'inceste, avant le contrat social originaire, la société n'existait pas ou, si elle existait, n'avait pas de sens. Après elle surgit et se met à signifier quelque chose »

[58] « On assiste avant tout à une lutte des nobles pour assurer entre eux une hiérarchie dont ultérieurement profite leur clan » écrit Marcel op.cit.Mauss op.cit.p.152 à propos du potlatch comme prestations totales de type agonistique.

[59] « Donner, c'est ici transférer sans aliéner, ou, pour emprunter un langage juridique propre à l'Occident, donner, c'est céder des droits d'usage sans céder le droit de propriété » écrit Maurice Godelier op.cit.p.62 à propos de l'échange des femmes. Pour Maurice Godelier les choses ne sont pas rendues mais redonnées et ainsi il n'y a rien dans la chose qui fait qu'elle doit être rendue c'est la nécessité de la création du lien social qui impose les dons et contre dons, il se démarque ainsi de Marcel Mauss.

[60] Pour Maurice Godelier les choses ne sont pas rendues mais redonnées et ainsi il n'y a rien dans la chose qui fait qu'elle doit être rendue c'est la nécessité de la création du lien social qui impose les dons et contre dons, il se démarque ainsi de Marcel Mauss.

[61] « & la permanence des droits du donateur originaire sur la chose donnée qui se traduit sur le plan idéal (autrement dit celui des représentations-interprétations indigènes de cette permanence) par l'idée que la personne du donateur originaire est présente dans la chose donnée, qu'elle lui est attachée et l'accompagne ensuite dans tous les changements de main et tous les changements de place » Maurice Godelier op.cit. p.76

[62] « Même abandonnée par le donateur, elle est encore quelque chose de lui. Par elle il a prise sur le bénéficiaire » Marcel Mauss op.cit.p..159

[63] « Les objets de dons, les objets précieux se retrouvent donc entre deux principes, entre l'inaliénabilité des objets sacrés et l'aliénabilité des objets marchands » écrit Godelier op.cit.p.132 à propos des dons du kula.

[64] « Il faut pour que « ça marche » qu'il y ait dans la chose donnée plus qu'un don de soi à l'autre. Il faut qu'elle contienne quelque chose qui apparaisse au donateur comme au premier donataire, puis à tous ceux qui la recevront ensuite, il faut donc qu'elle apparaisse à tous les membres de la société qui doivent donc par avance partager cette représentation- comme un moyen dont la possession, même temporaire, est nécessaire pour continuer à exister, à produire ou à reproduire des rapports sociaux qui permettront aux individus (&) de continuer à faire partie de leur société » op.cit.p.100

[65] Marcel Mauss op.cit.p.262 fait le souhait que nos sociétés reviennent à des mœurs de « dépense noble »

[66] « & le don comme acte de donner, donation, comme pratique réelle, est un élément essentiel de la production-reproduction des rapports sociaux objectifs et des rapports personnels, subjectifs et intersubjectifs qui en sont le mode concret d'existence, le don comme pratique fait partie simultanément de la forme et du contenu de ces rapports. C'est dans ce contexte que le don, comme acte mais aussi comme objet, peut re-présenter, signifier et totaliser l'ensemble des rapports sociaux dont il est à la fois l'instrument et le symbole. Et comme les dons viennent des personnes et que les objets donnés sont d'abord attachés, puis détachés pour être de nouveau attachés à des personnes, les dons incarnent tout autant les personnes que leurs rapports. C'est en ce sens et pour ces raisons que le don comme l'a superbement dit Mauss est un fait social total- C'est parce qu'il contient et unit à la fois quelque chose qui vient des personnes et quelque chose qui est présent dans leurs rapports qu'il les totalise et les symbolise dans sa pratique et dans les objets qui la matérialisent » Godelier op.cit.p.145

[67] « Le don est ici régi par des croyances qui assignent à chacun une place et qui déterminent la circulation des objets ; le don obéit à une hiérarchie entre les individus, en même temps qu'il la construit » Anthropologie et Sociétés, n,1 vol.21, 1997.

[68] Le don est un geste risqué et incertain suivant la perspective très maussienne de Jacques T.Godbout et A.Caillé cité par E.Gagnon

[69] « L'idée centrale de ce livre : &.. hypothèse selon laquelle le désir de donner est aussi important pour l'espèce humaine que celui de recevoir ; Que donner, transmettre, rendre, que la compassion et la générosité sont essentiels que prendre, s'approprier ou conserver, que l'envie ou l'égoïsme » op.cit.p31

[70] « De leur jeunesse, nous les hommes nous devons apprendre et savoir qu'une faveur ne vieillit jamais, et il faut que nous soyons prêts à rendre une faveur ou un service. Avec leur virginité, elles nous apprennent à faire le bien avec pureté et avec des intentions honnêtes. Elles se tiennent toutes les trois par les mains, pour nous montrer que nous devons toujours être unis pour faire le bien et pour nous et pour les autres. Site : viaartis.org

[71] « L'univers du don requiert l'implicite et le non-dit. La magie du don n'est susceptible d'opérer que si les règles demeurent informulées. Sitôt qu'elles sont formulées le carrosse devient citrouille. » op.cit.p. 11 . « Comme les biens précieux archaïques, elle (la parole) ne peut circuler que si , entre l'un et l'autre, entre les uns et les autres, a préalablement été créée et symbolisée la relation même qui autorise la parole » prendre la parole, la donner, la redonner. » op.cit.p.22

[72] « Comme les biens précieux archaïques, elle (la parole) ne peut circuler que si , entre l'un et l'autre, entre les uns et les autres, a préalablement été créée et symbolisée la relation même qui autorise la parole » prendre la parole, la donner, la redonner. » op.cit.p.22

[73] « Le don a horreur de l'égalité. Il recherche l'inégalité alternée » op.cit.p.51

[74] « &. Pourquoi cette société qui affirme que chaque personne est unique tend systématiquement à supprimer les liens sociaux primaires dans lesquels les personnes affirment créer leur unicité, au profit des liens abstraits et secondaires qui rendent, au moins en théorie, les individus interchangeables et anonymes, quitte à produire ensuite , industriellement et bureaucratiquement, de la personnalisation fictive. » op.cit.p.32

[75] « Parler est considéré comme un don le premier peut-être. » dans l'exemple du visiteur bénévole ». op.cit. p.13

[76] Richard Titmuss montre l'Etat comme le champion du don à travers l'analyse du don du sang : obtenir des gens le don libre et gratuit de son sang à des inconnus. Notons qu'ensuite le sang est revendu ! Par ailleurs Jacques T.Godbout note que l'Etat maintenant ne « rend » plus des services mais les dispense ce qui signifie bien qu'il est sorti de la logique du « donner-recevoir-rendre » op.cit.p.88. Selon Godbout, « il faut conserver l'idée fondamentale de Titmuss de don aux inconnus comme spécifique au don moderne. Le don aux inconnus est une innovation sociale de la modernité.

[77] « Il y a des retours du don : la gratitude qu'il suscite, la reconnaissance, ce supplément qui circule et qui n'entre pas dans les comptes, sont des retours importants pour les donateurs. Si ce retour n'existe pas, il s'agit d'un don « raté », le donateur considère qu'il s'est fait avoir

[78] « La liberté acquise par la modernité a un coût. &.elle a des limites, celles de la destruction des liens sociaux qu'elle entraîne, qui conduit l'individu à l'isolement et à une diminution de sa liberté » op.cit.p.270

[79] « Et nous le faisons quotidiennement chaque fois que, dans la circulation des choses, nous introduisons la valeur de lien : pourboire ajouté au service, applaudissements ajoutés au prix du billet, toutes ces innombrables « valeurs ajoutées de lien » qui parsèment nos rapports sociaux & Le don est la quatrième dimension du social & C'est ce que le sage maori avait appelé le hau, l'esprit du don, que l'Occident ne peut pas comprendre à l'intérieur de son paradigme dominant, mais qui fait figure d'évidence première aussitôt qu'on sort de ce paradigme » op.cit.pp.273-274

[80] « Comment rendre compte théoriquement d'un phénomène qui a autant de caractéristiques apparemment opposées à toute formalisation : libre, indécidable, contextuel, spontané, refusant la distinction sujet-objet au cœur de la pensée moderne, sans règle de fonctionnement explicite ? » op.cit. p.277 « Le don a une boucle étrange et une hiérarchie enchevêtrée » op.cit.p.284, contrairement à l'Etat qui a une hiérarchie et au marché qui a une boucle ». « Le marché bloque toute résonance en scindant et en isolant « l'offre » et la « demande » en localisant l'aller et le retour dans deux voies séparées parallèles. Quant à l'Etat, il interdit le retour et ne tolère que la boucle tronquée du feedback. » op.cit.p.285. « Le don est au système social ce que la démocratie est au système politique, et ce que la conscience est aux individus : un phénomène émergent impliquant tous les niveaux, émergeant de la boucle étrange que font les différents niveaux entre eux. » op.cit.p.285

[81] « Sous le don, on trouve l'échange, affirment les modernes. Nous avons voulu tester l'idée inverse : sous les échanges nous avons cherché le don » op.cit.p.289

[82] René Girard en 1978 explique l'échange par la haine et la violence qui finiraient par s'appliquer en dernier recours aux être chers

[83] « Le don est libre sans être une décision au sens des théories de la décision, sans être un calcul. Le calcul est mécanique, les liens sociaux ne le sont pas. Le don est incomplet. Quelque chose lui échappe en permanence, le rien, l'esprit du don, le supplément. On donne plus pour donner assez. Et c'est cela le don. C'est pourquoi on ne peut pas expliquer le don ; même si on peut le comprendre. &.Le don ne se comprend vraiment que par le recours à la métaphore. op.cit.p.298

[84] « Le don puise involontairement vers un au-delà du don. Le don a trait aux relations de personne à personne. Elle (la personne) n'est pas un moyen. Ce qui circule transporte cet élément personnel. Ce qui circule contient une partie de soi. Tout don est un don de soi et peut difficilement être traité en objet. » op.cit.p.300

[85] « Le don réintègre l'homme dans le cosmos » op.cit.p.306

[86] « Donner, c'est se remettre dans le courant, dans le cycle, sortir de la pensée linéaire, se rebrancher horizontalement, mais aussi verticalement, dans le temps en retrouvant les ancêtres. Le don est l'alternative à la dialectique du maître et de l'esclave » op.cit.p.308 « Le moderne (est) pseudo-émancipé du devoir de réciprocité » op.cit.p.309 « Dans tout don, on retrouve deux idées contradictoires : · l'idée de l'acceptation de la perte, de sa sublimation, du détachement volontaire vis-à-vis des objets, du renoncement. · l'idée, au contraire, de l'excédent, de l'apparition, de l'inattendu, du gaspillage, de l'engendrement. » op.cit.p.310

[87] « La chose qui circule ne transporte plus le lien social » op.cit. p.221

[88] « c'est seulement en cessant de penser l'usager comme un individu isolé dans son statut de clients d'appareils professionnels, en le voyant au contraire tel qu'il est, c'est-à-dire dans son réseau d'affinités électives, de don et de contre-don, qu'on modifiera le rapport binaire utilitariste qui doit être relayé par les liens sociaux, par les liens communautaires, par un au-delà du rapport producteur-usager, où cette distinction n'existe pas : famille, réseaux sociaux, etc., partout où l'on constate un mode de fonctionnement qui nie la distinction producteur-usager elle-même, qui soumet la circulation des choses aux liens sociaux, et non l'inverse. » op.cit.p.236

[89] Caillé Alain, Sciences sociales et lien social In Correspondances bulletin scientifique de l'IRMC (institut de recherche sur le Maghreb contemporain) numéro 38 19 ??????

[90] Pour cela, on peut se référer au livre de qui décrit comment en donnant et en recevant (sans qu'elle utilise ces concepts) elle réussit à trouver sa place dans une culture si différente de la sienne.

[91] « Mais l'émergence d'un tel univers (l'économie capitaliste) n'implique nullement l'extension à toutes les sphères de l'existence de la logique de l'échange marchand qui à travers la commercialisation effectue et le pricing fondamentalement exclu par la logique de l'échange de dons, tend à réduire toute chose à l'état de marchandise achetable et à détruire toutes les valeurs (&) Des provinces entières de l'existence humaine, et en particulier les domaines de la famille, de l'art ou de la littérature, de la science et même, dans une certaine mesure de la bureaucratie, restent au moins pour une large part étrangers à la recherche de la maximisation des profits matériels » Pierre Bourdieu cité par Jean Paul Molinari dans [->www.revuedumauss.com/fr/pages...](http://www.revuedumauss.com/fr/pages...)

[92] « C'est l'intervalle temporel entre le don et le contre don qui permet d'occulter la contradiction entre la vérité voulue du don comme acte généreux, gratuit et sans retour, et la vérité que dégage le modèle, celle qui en fait un moment d'une relation d'échange transcendante aux actes singuliers d'échange. » Méditations pascaliennes, p.277.

[93] « Cette économie tout à fait particulière repose à la fois sur des structures objectives spécifiques et sur des structures incorporées, des dispositions, que ces structures présupposent et qu'elles produisent en leur offrant les conditions de leur réalisation. Concrètement, cela signifie que le don comme acte généreux n'est possible que pour les agents sociaux qui ont acquis, dans des univers où elles sont attendues, reconnues et récompensées, des dispositions généreuses ajustées aux structures objectives d'une économie capable de leur assurer récompense (pas seulement sous la forme de contre-dons) et reconnaissance, c'est-à-dire, si l'on me permet une expérience en apparence réductrice, un marché » op.cit.p.279. « & au principe de l'action généreuse & il y a non pas l'intention consciente (calculatrice ou non) d'un individu isolé, mais cette disposition de l'habitus qui est la générosité et qui tend sans intention explicite et expresse, à la conservation ou à l'augmentation du capital symbolique comme le sens de l'honneur & » op.cit.p.279

[94] « L'économie du don & repose sur une dénégation de l'économique & Sur un refus de la logique de la maximisation du profit économique, c'est-à-dire de l'esprit de calcul et de la recherche exclusive de l'intérêt matériel (par opposition à l'intérêt symbolique), refus qui est inscrit dans l'objectivité des institutions et dans les dispositions. » op.cit.p.282

[95] « La possibilité qui se trouve ainsi offerte de soumettre toute espèce d'activité à la logique du calcul (en affaires, on ne fait pas de sentiment) tend à légitimer cette sorte de cynisme officiel » op.cit.p.282

[96] « La difficulté particulière que nous avons à penser le don tient au fait que, à mesure que l'économie du don tend à n'être plus qu'un îlot dans l'économie du donnant-donnant, sa signification s'en trouve changée » p.283

[97] Pantaléo « Les colliers Soulava et bracelets Mwali du circuit Kula. Monnaies et lien social » juin 2003 [->www.passerelleco.info/article.php3](http://www.passerelleco.info/article.php3)

[98] Malinovski « Tous les mouvements de ces articles de Kula, les détails des transactions sont fixés et réglés par un ensemble de conventions

et de principes traditionnels, et certaines phases de la Kula s'accompagnent de cérémonies rituelles et publiques »

[99] Don et réciprocité

[100] « Depuis Marcel Mauss, l'anthropologie n'a cessé de confirmer que les communautés humaines sont (ou ont été) fondées par des structures de réciprocité. Mauss constate que les premières relations sociales sont des « prestations totales » « Politesse, festins, rites, services militaires, femmes, enfants, danse, fêtes, foires », où tout est immédiatement enchâssé dans la réciprocité. Le sentiment d'humanité, enjeu de ces prestations, est un sentiment qui semble néanmoins venir d'ailleurs. Parce que né entre les uns et les autres, il n'appartient en effet à personne » Dominique Temple in [\[->http://dominique.temple.chez.t...](http://dominique.temple.chez.t...)

[101] En philosophie et plus encore en sciences physiques, on utilise la notion de contradictoire et non contradiction pour mesurer l'enjeu de la réciprocité. Ces considérations ont un lien certain avec la problématique de l'application de la notion de don à la transmission des savoirs. Cependant elles ne se situent pas précisément dans le champ de cette recherche, c'est pourquoi aucun développement approfondi sur le concept de réciprocité tel qu'il est envisagé en philosophie, en biologie ou en physique ne trouvera place ici.

[102] Philippe Meirieu « Transmettre est un impératif mais aussi une impasse » rd.nom.fr/savoirspedago.html

[103] Rien ne se transmet vraiment si ce n'est ressaisi par la volonté de celui qui apprend » op.cit.p.4

[104] Meirieu rappelle que Louis Legrand dans les années soixante avait plaidé pour une pédagogie de l'étonnement, insistant déjà sur une symbolique des savoirs et refusant que la pédagogie les réduise d'une manière utilitariste. D'ailleurs chez les élèves d'aujourd'hui les savoirs sont dévalorisés parce qu'ils sont instrumentalisés.

[105] « Je dois être fidèle à l'impératif de transmettre et en même temps je dois permettre à l'autre de s'approprier lui-même, dans une démarche dont il est l'acteur, les connaissances que je dois lui transmettre » op.cit.p.5

[106] « C'est parce que l'école fait exister des objets culturels qu'elle permet l'existence des sujets » p.8